

Zeitschrift: Panorama / Raiffeisen
Herausgeber: Raiffeisen Suisse société coopérative
Band: - (1990)
Heft: 7-8

Heft

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 20.08.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

PANORAMA

7/8 - 1990

Saint-Gall 1990:
Un Congrès historique

La Suisse
face au FMI

Notre concours estival



RAIFFEISEN



**Le compte est bon sur
tous les tableaux**



La solution idéale, peu encombrante et économique pour compter, trier et mettre en tubes les monnaies.

Fabrication, vente, service:

prema

PREMA GmbH
Tychbodenstrasse 9
CH-4665 Oftringen
Tel. 062/97 59 59

SERVICOFFRES

P. PAGE

*Service technique toutes marques
de coffres-forts, portes-fortes,
armoires-fortes et ignifuges,
ouverture, entretien, réparation
alarme, devis, options, ventes*

NATEL C : 077/ 22 05 61
TEL: 021/ 807 40 61 (répondeur)



FRISBA S.A.

Maintenant
en 9 dimensions

**VOUS
choisissez...**

les dimensions
et le type
d'exécution.

1095 LUTRY
Tél. 021/39 13 33
Fax 021/39 51 57

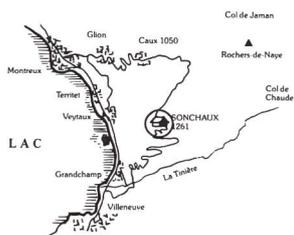


A. BASTIAN s.a.

1032 Romanel-sur-Lausanne
Ø (021) 37 01 91 - 49 10 43
TUBAGE DE CHEMINÉES

Réfection de cheminées par chemisage
intérieur, sans joints, avec tube flexible
en acier CHROME-NICKEL V 5 A soudé.
S'introduit facilement par le haut de la
cheminée, **sans ouverture intermédiaire.**

10 ANS DE GARANTIE. Economie de combustible: 10 % env.
DEVIS GRATUIT SANS ENGAGEMENT.



AUBERGE DE SONCHAUX

Cadre rustique, balcon ensoleillé, vue sur le Léman

Tél. (021) 963 44 67

Magasin exposition carrelages

Rue de la Maison-Rouge 23

1400 YVERDON-LES-BAINS

Ø (024) 21 22 13

Ventes en gros et au détail



A. MONTORFANO S.A.

Bonjour,



Un congrès historique

Le week-end des 16 et 17 juin 1990, qui s'est déroulé à Saint-Gall, restera dans les annales du mouvement Raiffeisen.

Notamment en raison de l'adoption de nouveaux statuts.

Lors de ce congrès, le Président de la Confédération helvétique, Arnold Koller, établit un audacieux parallèle entre les Caisses Raiffeisen et l'Espace économique européen.

Concours littéraire

Les lecteurs, petits et grands, de Panorama aiment la littérature. C'est ce qu'ils nous ont prouvé ces trois derniers étés à l'occasion des concours littéraires que nous avons organisés à leur intention.

Voici des extraits de livres à identifier. Et des livres à gagner...



Evénement

| | |
|---|----|
| Congrès 1990 | 2 |
| La Suisse et l'Europe par Arnold Koller | 4 |
| La philosophie Raiffeisen par Félix Walker | 6 |
| Gros plan sur la coopérative de cautionnement | 10 |

Photo

| | |
|-------------------------------------|----|
| L'enfant et la mer, par Willi Stolz | 12 |
|-------------------------------------|----|



Bonne vacances!

Panorama vous donne rendez-vous autour du 20 septembre mais sera à l'œuvre, dès le 20 août, pour vous concocter le numéro de la rentrée automnale.

En attendant, la rédaction vous souhaite, à tous, un bel été. (photo: Willi Stolz)

Economie

| | |
|-----------------------|----|
| Point de mire: le FMI | 14 |
|-----------------------|----|

Actualité Raiffeisen

| | |
|--------------------------|----|
| De Chalais à Courtételle | 15 |
|--------------------------|----|

Reportage

| | |
|-----------------|----|
| Le Musée du jeu | 20 |
|-----------------|----|

Espace littéraire

| | |
|------------------------|----|
| Notre concours estival | 22 |
|------------------------|----|

Véritablement historique, le Congrès de l'USCR, qui a réuni à Saint-Gall les 16 et 17 juin plus de 1500 délégués!

Des personnalités de premier plan, parmi lesquelles M. Arnold Koller, président de la Confédération, pour des thèmes brûlants d'actualité, lesquels engagent notre société de même que le mouvement Raiffeisen.

Ainsi la place de la Suisse face à l'Europe, vaste sujet développé par M. Koller. Mais l'événement de ce congrès 1990, ce fut l'adoption de l'importante révision des statuts qui a été élaborée, ces dernières années, dans le cadre du projet «Raiffeisen 2000» après plusieurs années de recherche, de réflexion et de discussions démocratiques. Ce projet répondait notamment à quelques questions, autocritiques et essentielles, ainsi formulées par M. Waldo Bauer, secrétaire général de l'USCR (dont on lira le texte en page 16).

«Quelles sont nos chances de nous affirmer sur le marché bancaire des années nonante? Quelles sont les forces et les faiblesses de nos principes et de nos structures coopératives? Quelles prestations, quelle organisation devons-nous adopter pour répondre aux vœux de nos sociétaires et de nos clients?»

M. Félix Walker l'a réaffirmé à Saint-Gall: «Autant le système Raiffeisen a fait ses preuves par le passé, autant ses principes de base, incontestables en eux-mêmes, doivent-ils pouvoir s'adapter, dans leur application pratique, à l'évolution de notre environnement social et économique.»

Le 16 juin, à Saint-Gall, les délégués Raiffeisen ont dit «oui» à Raiffeisen 2000. Oui à un avenir qui concilierait solidarité, toujours, et modernité. A propos..., l'an 2000, c'est demain!

A tous, bel été!

Editeur

Union suisse des Caisses Raiffeisen, Saint-Gall et Lausanne

Rédaction

Gilberte Favre, rédactrice responsable
Josette Brunner, secrétariat

Administration/Service des abonnements

Case postale 144
1010 Lausanne

Impression/Expédition

Presses Centrales SA
Rue de Genève 7
1003 Lausanne

Maquette

Véronique Duthovex

Collaborateurs permanents

Max Mabillard
Jean-Paul Maeder
Roger Schindelholz
Rémy Viredaz
Joëlle Pirek-Cheron
Thierry Ott
Valott

Textes et photos ne peuvent être reproduits qu'avec l'accord écrit de la rédaction.

Tirage: 24 000 ex.

Adresse de la rédaction

Case postale 144
1010 Lausanne 10
route de Berne 20
Tél. 021/33 52 21

Régie des annonces

Annonces Suisses S.A.
Place Bel-Air 2
1002 Lausanne
Tél. 021/20 29 31

Gilberte Favre

Le 87^e Congrès Raiffeisen historique

Avec l'adoption de nouveaux statuts pour affronter l'avenir



M. Gion C. Vincenz, président du Conseil d'administration, ouvre la 87^e assemblée générale de l'USCR.

C'est à Saint-Gall qu'a eu lieu le week-end des 16 et 17 juin le 87^e Congrès de l'Union Raiffeisen, en présence de plus de 1500 délégués venus de toute la Suisse. Le président du conseil d'administration, M. Gion Clau Vincenz, de Coire, a eu l'honneur de saluer de nombreuses personnalités issues des milieux politiques et économiques ainsi que d'organisations proches de l'Union.

Dans l'allocution qu'il a prononcée en sa qualité d'invité (lire plus loin un résumé de son exposé), le président de la Confédération, M. Arnold Koller, a relevé qu'il était dans l'intérêt de la Suisse qu'elle participe et contribue, dans la mesure de ses moyens, au processus européen de rapprochement et d'intégration.

Le président de la Confédération a tiré un parallèle audacieux entre les Banques Raiffeisen et l'Espace économique européen (EEE). En effet, dans les deux cas, il s'agissait bien de définir un concept capable de répondre aux exigences posées.

L'Union comme l'Etat ont pu constater qu'il y avait une place pour le petit parmi les grands et qu'avec les garanties des institutions concernées tous ont une chance d'exister et de conserver leur identité.

Des orientations clairement définies

Après discussion, les délégués ont approuvé l'importante révision des statuts qui a été élaborée ces dernières années dans le cadre du projet Raiffeisen 2000. Dans ce contexte, M. Felix Walker, président de la direction centrale, a rappelé que le collectif de Banques Raiffeisen devait conserver toute sa faculté d'adaptation face à un environnement dont les changements se succèdent à un rythme soutenu. «La réalisation de l'Espace économique européen, qui aura de grandes retombées sur le paysage bancaire suisse, l'abolition de certaines conventions suite au rapport de la commission des cartels et les coûts de refinancement en hausse constituent autant d'exemples de ces modifications», a-t-il dit notamment. Pour que les Banques Raiffeisen soient en mesure de s'affirmer avec succès dans un marché en pleine mutation, le président de la direction centrale préconise un programme de «fitness» visant une diversification mesurée: réduire la dépendance vis-à-vis des affaires hypothécaires, mettre l'accent sur la recherche active de fonds passifs avantageux et enfin répondre encore mieux aux besoins de la clientèle. Il est également primordial d'assurer une gestion efficace des coûts.

Les nouveaux statuts aideront à atteindre les objectifs précités. Ils constituent une étape importante du projet Raiffeisen 2000

et permettent aux différentes banques de s'engager dans une bonne voie. Une coopération accrue au niveau régional et pour l'ensemble de l'Union devrait constituer la réponse appropriée au mouvement de concentration observé dans le secteur bancaire suisse. (On lira, plus loin, des extraits de l'exposé de M. Walter.)

Le rôle de la Banque centrale

Selon M. Thomas Scherrer, directeur, la banque centrale a passé avec succès une épreuve particulièrement difficile en 1989. Le besoin de refinancement exceptionnellement élevé des divers établissements a dû être satisfait pour un montant global de 850 millions de francs. Les crédits de l'Union ont augmenté à un niveau record, jamais atteint auparavant. Ce refinancement s'est appuyé sur des prêts sur lettres de gage, des obligations de caisse et des fonds de la clientèle, mais également sur le premier emprunt de la centrale d'émission des Banques Raiffeisen nouvellement créée, qui a été classée débiteur de premier ordre par le marché pour sa solvabilité. L'évolution du bénéfice s'est située dans le cadre des objectifs. Elle s'est accompagnée d'un contrôle rigoureux des coûts et d'une stricte politique budgétaire.

Un nouveau concept pour les cautionnements

La Coopérative de cautionnement de l'Union a été sollicitée pour un montant total de 435 millions de francs en 1989. En cinq ans, elle a passé du rôle de coopérative de cautionnement typique du secteur hypothécaire

à celui d'une coopérative de cautionnement en majorité au service de l'artisanat, du commerce et de la petite industrie. Le 1^{er} juillet entrera en vigueur un nouveau concept de cautionnement qui prévoit l'introduction d'un nouveau genre de cautionnement, les «cautionnements non examinés», ainsi qu'une réduction des primes dans divers domaines. Son directeur, M. Kurt Wäschle, a précisé qu'on veut ainsi permettre aux Banques Raiffeisen de s'attribuer une part plus importante du marché dans le domaine des affaires actives, particulièrement dans le secteur plus rentable de l'artisanat, du commerce et de la petite industrie. Le 87^e Congrès est à marquer d'une pierre blanche. Il aura en tout cas démontré, grâce à l'acceptation massive des nouveaux statuts, que Raiffeisen est bien parti pour affronter son avenir.



Le conseiller d'Etat saint-gallois Paul Gemperli souhaite la bienvenue aux participants.

Plus de 1500 délégués, venus de tous les coins de la Suisse, s'étaient réunis à Saint-Gall les 16 et 17 juin pour un Congrès historique.



La Suisse et l'Europe

Voici un résumé de l'allocution prononcée, le 16 juin, à Saint-Gall, par M. Arnold-Koller, président de la Confédération:

L'Association européenne de libre-échange (AELE) a fêté cette semaine à Göteborg ses 30 ans d'existence. Cet anniversaire est aussi l'occasion de préparer l'avenir. De l'avis commun des pays de la CE et de l'AELE, le pas suivant à franchir dans l'intégration est la conclusion d'un Traité sur l'Espace économique européen.

Aujourd'hui déjà, les liens sont multiples entre la Suisse et les Etats européens. Ils concernent tous les aspects de notre vie et de la politique. Nous faisons partie de l'AELE et du Conseil de l'Europe et nous avons avec la Communauté européenne un accord de libre-échange. Quelle contribution pourrons-nous apporter aux accords à venir et quelle place voulons-nous prendre dans l'Europe de demain? Pour nous forger une opinion, le temps presse si nous ne voulons pas arriver trop tard.

Les Caisses Raiffeisen et l'EEE

Vous présenter certains aspects de l'Espace économique européen me sera d'autant plus facile qu'il existe justement un parallèle avec le principe des Caisses Raiffeisen. Quand Frédéric-Guillaume Raiffeisen, au siècle dernier, a fondé ses associations de crédit mutuel, il ne pou-

vait pas savoir qu'il donnait le départ d'un mouvement qui allait connaître un rayonnement mondial, puisqu'il est aujourd'hui présent dans une cinquantaine de pays, industrialisés ou en développement. La raison de cette extension phénoménale tient surtout sans doute au fait que F.-G. Raiffeisen a lancé, d'un part, une idée enthousiasmante et que, d'autre part, il a jeté les bases d'une organisation bancaire correspondant aux besoins réels de son époque et valable aujourd'hui encore.

C'est dans cette conjonction d'une idée et d'une organisation adaptée aux besoins que je vois un parallèle marquant entre les Caisses Raiffeisen et l'Espace économique européen. L'EEE est le prolongement de l'idée d'une coopération étroite entre pays européens, qui a animé initialement les six Etats fondateurs puis aujourd'hui les douze Etats membres de la CE d'une part, les Etats membres de l'AELE, dont la Suisse, d'autre part. Ces deux groupes se sont maintenant attelés à la tâche de compléter leur idée commune par l'élaboration et la réalisation d'une organisation qui réponde aux besoins, parfois divergents, de chacun.

La Suisse est concernée

La Suisse a tout intérêt à ne pas observer passivement le processus européen de rapprochement et d'intégration, mais à y participer et à intervenir selon ses possibilités dans la formation des décisions. Nous le sa-

vons tous: la Suisse est au cœur de l'Europe. Non seulement la géographie, mais l'histoire, la culture, l'économie nous unissent intimement à elle. Le libre-échange pour notre pays pauvre en matières premières, est, par nécessité, une tradition. Nous voulons donc être associés de plein droit à la libre circulation des personnes, des marchandises, des capitaux et des services en Europe. C'est pourquoi le Conseil fédéral s'engage résolument en faveur de l'Espace économique européen, qui, dans une optique réaliste, lui paraît actuellement la meilleure des solutions. Par rapport à une adhésion à la CE, elle offre l'avantage de nous laisser une plus grande marge de liberté, en particulier aux points de vue politique et légal.

Conséquences politiques

Les conséquences politiques d'une éventuelle ratification par la Suisse d'un Traité sur l'Espace économique européen ne pourront être connues avec précision qu'une fois terminées les négociations en cours. Voici cependant ce qui est d'ores et déjà plus ou moins prévisible: Notre neutralité ne sera pas affectée. La politique extérieure et la politique commerciale de la Suisse resteront parfaitement autonomes, contrairement à ce qui se passerait en cas d'adhésion à la CE. Il est probable que notre politique agricole aussi restera autonome, les réglementations communautaires du marché agricole ne faisant pas partie des points de droit que l'EEE devra reprendre de la CE

(l'«acquis communautaire pertinent»).

Le Traité sur l'Espace économique européen devra en revanche garantir la libre circulation en Europe des personnes, des marchandises, des services et des capitaux. Cela correspond aussi aux intérêts de la Suisse. Des conditions analogues à celles d'un marché intérieur devront être créées sur toute l'étendue de la CE et de l'AELE. Cela comporte l'acceptation des règlements de la CE sur l'élimination des barrières techniques, l'ouverture des achats publics, la reconnaissance de diplômes et l'autorisation d'exercer certaines professions. Dans le cas d'intérêts nationaux vitaux, tels que la politique des étrangers, l'agriculture, l'acquisition de terrains par des étrangers, des exceptions devront pouvoir être accordées. Dans les autres domaines, des délais seront nécessaires pour l'adaptation de notre droit national.

Même si un Traité sur l'Espace économique européen se concentre sur les quatre libertés susmentionnées, une coopération sera souhaitable dans d'autres domaines encore, tels que la protection de l'environnement, la recherche et l'éducation. Cela se concrétisera par des réglementations dans le Traité sur l'Espace économique européen. Le droit contractuel de l'EEE, ou droit primaire, ainsi que les ordonnances qui s'y appuieront, ou droit secondaire, auront priorité sur le droit suisse, national ou cantonal. Même la Constitution fédérale ne sera plus prioritaire. Toutes nos instances législatives, exécutives

et judiciaires seront liées au droit de l'EEE.

Confédération et cantons perdraient donc leur autonomie juridique dans les secteurs concernés par le droit de l'EEE. Il n'y aurait donc plus de droit d'initiative constitutionnelle ou, au niveau cantonal, législative dans ces domaines. De même, le droit de référendum se verrait limité dans ces domaines, aux cas où le droit de l'EEE ne prévoit pas une application immédiate, mais laisse la concrétisation à la discrétion des Etats membres.

Une autre conséquence de l'appartenance à un éventuel Espace économique européen sera que les cantons, les partis et les groupes d'intérêt ne pourront plus être associés dans la même mesure qu'aujourd'hui à l'élaboration des lois, dans les secteurs concernés par l'EEE. Il faudra trouver pour cela de nouveaux mécanismes de consultation.

On peut déjà affirmer que notre structure fédéraliste ne serait pas affectée dans son principe au sein d'un Espace économique européen. Les compétences ju-

ridiques qui passeraient à l'EEE sont essentiellement de celles qui appartiennent aujourd'hui à la Confédération. Les compétences cantonales ne seraient rognées que dans certains domaines de la formation et des achats publics.

Sur le plan politique, donc, on assisterait à un certain affaiblissement des Chambres fédérales au profit du Conseil fédéral. La Suisse serait représentée au sein d'un organe législatif de l'EEE. En compensation, il serait nécessaire de créer, au niveau national ou/et à celui de l'EEE, de nouveaux mécanismes de consultation parlementaire.

L'adaptation de notre droit

Sur le plan juridique, comme je l'ai dit, le droit de l'EEE prédominerait sur le droit suisse. On pourrait à la limite laisser le droit suisse inchangé et se contenter de ne pas l'appliquer lorsqu'il entrerait en contradiction avec celui de l'EEE. Cette solution n'offrirait cependant pas une sécurité juridique suffi-

sante. Il faudrait donc adapter notre droit national au moins dans les domaines qui seraient les plus affectés par celui de l'EEE. Ceci ne pourrait être fait qu'après l'entrée de la Suisse dans l'EEE.

Cette adaptation de notre droit ne devrait pas être menée dans un esprit perfectionniste, mais pragmatique. Il est notable qu'aucun des Etats membres de la CE n'a procédé à d'importantes modifications de sa législation lors de son adhésion. Le Traité sur l'EEE, de portée matérielle beaucoup plus modeste, ne nécessitera donc pas une révision de notre droit dans tous les détails.

Le prix d'un avantage

Notre pays a tout intérêt à prendre part à un Espace économique européen dynamique et homogène. Nous en avons aujourd'hui la possibilité sans pour autant renoncer à notre neutralité ni accepter telles quelles les réglementations de la CE sur les marchés et la libre circulation des personnes.

Bien sûr, nous aurons aussi un prix à payer pour cet avantage, mais selon toute vraisemblance un prix raisonnable. La Suisse devra, dans une mesure qui dépendra du contenu exact du traité, renoncer à une partie de son autonomie juridique. C'est la raison pour laquelle un futur Traité sur l'Espace économique européen devra, de toute manière, être soumis au peuple, probablement sous la forme d'un référendum du peuple et des cantons. Notre pays ne pourra en effet plus décider seul si et comment le droit EEE devra être encore développé.

Mais cela ne veut pas dire qu'en restant à l'écart nous aurions plus de liberté. Au contraire, il est à craindre que la Suisse, pour éviter d'être trop désavantagée, soit obligée de s'aligner après coup sur le droit de l'EEE. Nous serions alors soumis à la loi du fait accompli sans possibilité de codécision.

Raiffeisen dans le paysage bancaire

Il me semble qu'une situation comparable est connue au sein de l'Union suisse des Caisses Raiffeisen où plus de 1200 caisses et banques autonomes sont structurées en coopératives locales. Mais celles-ci doivent, de plus en plus, faire appel à des prestations de l'Union centrale et des Fédérations régionales. L'Union centrale n'est pas pour vous un épouvantail, mais bien un appui solide pour chaque établissement local. Cette division du travail permet aux Caisses et Banques Raiffeisen, dans un paysage bancaire de plus en plus marqué par la concurrence, non seulement de survivre, mais de maintenir une place importante et d'assurer l'avenir de l'idée Raiffeisen.

La Suisse est hautement intéressée à coopérer de manière active et efficace à la formation d'un Espace économique européen, même si le prix à payer est une perte d'autonomie dans certains domaines. Nous ne devons pas perdre de vue cet inconvénient dans les négociations très serrées qui s'annoncent. Mais, selon le principe «reculer pour mieux sauter», nous devons être plus attentifs encore aux avantages d'une coopération.

Le président de la Confédération, M. Arnold Koller, parla d'un sujet qui le passionne et le préoccupe à la fois: la place de la Suisse face à l'Europe. «Le temps presse si nous ne voulons pas arriver trop tard...»



La philosophie Raiffeisen

fidélité aux principes et esprit d'adaptation

Ci-dessous, quelques extraits de l'allocution que M. Félix Walker donna, lors du 87^e Congrès de Saint-Gall, qui restera historique dans les annales du mouvement Raiffeisen de Suisse.

Karl Marx et Frédéric-Guillaume Raiffeisen sont nés tous deux en 1818. Mais bien qu'ils aient vécu à la même époque, les idées qu'ils ont proposées pour alléger la misère de leurs contemporains furent diamétralement opposées. Marx misait sur la propriété collective, l'économie planifiée et la soumission de l'individu au pouvoir central. Raiffeisen au contraire appelait à compter sur ses propres forces, à participer aux responsabilités, à être autonomes et solidaires. L'histoire a bien montré quelle était la meilleure voie. Autant le système Raiffeisen a fait ses preuves par le passé, autant ses principes de base, incontestable en eux-mêmes, doivent-il pouvoir s'adapter, dans leur application pratique, à l'évolution de notre environnement social et économique.»

Concernant l'intégration européenne, «il ne fait pas de doute que la réalisation du **marché intérieur** de la CE aura ses répercussions sur le paysage bancaire suisse». M. Walker poursuivit: «Quel rôle pourront jouer nos banques dans le cadre nouveau de la Communauté eu-

ropéenne? Quelles seront les conséquences pour le marché bancaire intérieur?

Ce sont certainement les banques déjà actives sur le marché extérieur, donc les grandes banques et celles qui se spécialisent dans le trafic des titres et la gestion de fortune, qui tireront le plus grand profit de cette libéralisation. Notre organisation Raiffeisen, de son côté, pourra s'appuyer sur les liens particuliers qui nous unissent aux organisations sœurs existant dans les pays de la CE. En cultivant avec elles des liens d'affaires plus étroits que jusqu'ici, nous avons une chance de bien passer le cap de l'Europe. Nous pouvons devenir le partenaire compétent pour leurs affaires avec la Suisse. **C'est une des raisons pour lesquelles la révision des statuts prévoit une extension modérée des affaires de la Banque centrale avec l'étranger.**

En Suisse même, nous serons confrontés non seulement à une puissance encore plus marquée des grandes banques, mais aussi à la concurrence, au moins indirecte, des banques étrangères. Celles-ci ne viseront sans doute pas la clientèle typique Raiffeisen; mais elles exerceront nécessairement une pression concurrentielle sur les banques d'importance moyenne, qui chercheront en compensation à développer leur clientèle à la campagne et dans la classe moyenne.

Un événement marquant de l'année passée fut le **rapport de la Commission des cartels** sur les accords dans le domaine bancaire. Il éveilla l'attention en affirmant que le système ban-

caire n'était pas à protéger mais devait s'adapter aux conditions du marché. Il ne s'agit pas de prôner ici le maintien inconditionnel des conventions encore existantes. Mais il faut voir que, si elles sont partiellement ou totalement abrogées, la concurrence sur les conditions offertes deviendra plus vive et que, pour les petits et moyens clients, ceux qui nous tiennent à cœur, les prestations bancaires risquent de devenir plus chères. Les difficultés deviendront plus aiguës également au niveau du **refinancement**. Nos clients eux aussi sont aujourd'hui mieux informés, plus critiques et plus sensibles aux taux d'intérêt. Ils se tournent de plus en plus vers des formes de placement bien rémunérées comme les obligations de caisse et les placements à terme, ne gardant aux comptes salaires et comptes d'épargne qu'un rôle de réserve de liquidités. Nous serons donc, pour le refinancement, toujours plus obligés de recourir au marché des capitaux. La création de notre centrale d'émission nous a donc ouvert une nouvelle porte sur ce marché.

Les effets de l'évolution sur notre groupe bancaire

Il est clair que les changements en cours ou à venir auront également des répercussions sur notre groupe bancaire. Nous ferions bien de soigner notre fitness, si nous voulons améliorer notre capacité de résistance. Bien que l'exercice 1989 nous donne satisfaction aussi bien pour ce qui est de la croissance

que du rendement, j'aimerais citer brièvement quelques points faibles.

1. Dépendance trop unilatérale à l'égard des affaires basées sur la marge d'intérêts, en particulier les hypothèques.
2. Stagnation des biens d'épargne à intérêt avantageux.
3. Pression de la marge d'intérêts sur le rendement.
4. Tendance à l'augmentation des coûts de personnel et d'infrastructures de toute sorte.

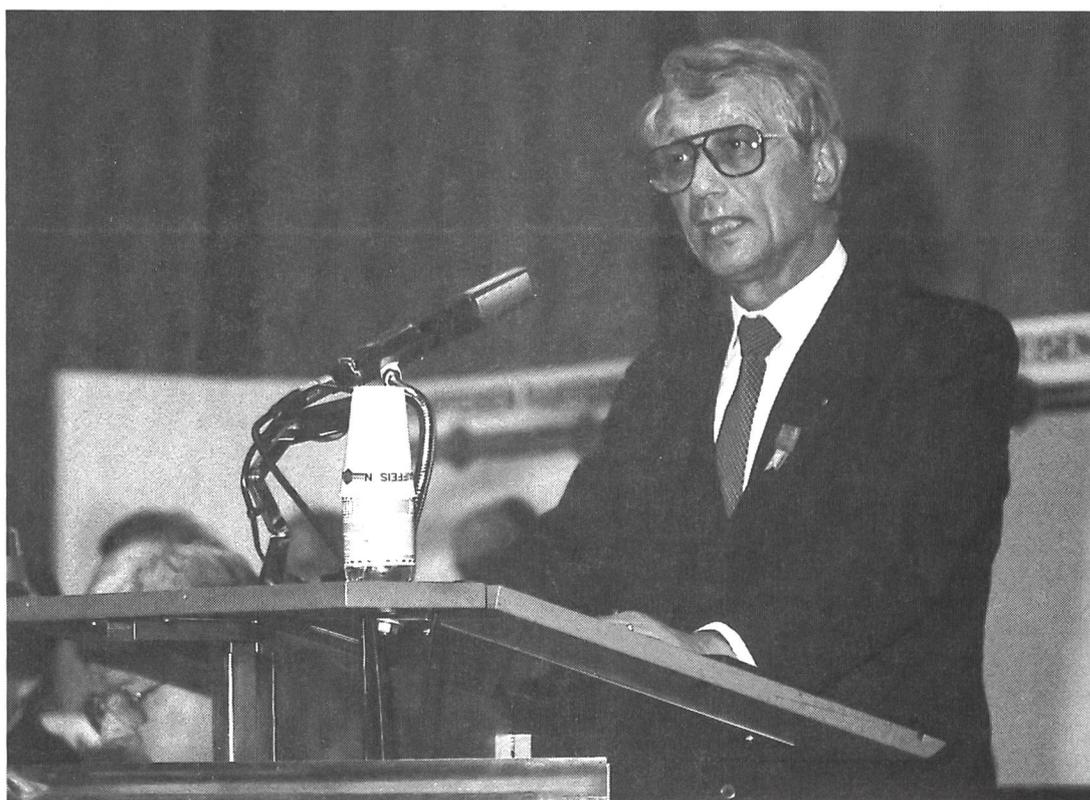
Comment améliorer notre capacité de résistance

Ces quelques points nous indiquent dans quelles directions nous devons renforcer notre résistance et chercher des possibilités d'amélioration et de rationalisation:

- Diminuer notre dépendance excessive à l'égard du marché hypothécaire grâce à une diversification raisonnable. Pour que même les fonds passifs chers puissent être replacés avec bénéfice, nous devons encourager particulièrement le crédit d'exploitation pour l'artisanat, l'industrie, l'agriculture et les services. **En faisant une part modérée aux affaires en blanc, nous avons voulu, dans la révision des statuts, renforcer cette branche d'activité importante.** La nouvelle conception de notre Coopérative de cautionnement tient compte de ces nécessités. De nouvelles possibilités seront offertes par le leasing, dont l'introduction est en préparation. L'augmentation de

20% du produit des commissions montre que dans les affaires indifférentes nous sommes sur le bon chemin et que nos prestations répondent aux vœux de la clientèle.

- Epuiser toutes les possibilités d'obtenir des fonds passifs à des conditions favorables, que ce soit par l'acquisition active de nouveaux clients et le service soigné aux clients actuels dans le rayon d'activité, ou encore par l'accueil de fonds d'investisseurs institutionnels par la Banque centrale. D'autres possibilités de financement, quoique plus coûteuses, sont représentées par les lettres de gage et par les emprunts de la centrale d'émission.
- Travailler en étant attentifs au rendement et à la concurrence. Il faut moins s'attacher à la somme du bilan et davantage au bénéfice ainsi qu'à la demande du client. **L'offre de base des établissements Raiffeisen de Suisse est à façonner de manière à couvrir les besoins d'un client de classe moyenne.**



M. Félix Walker, président de la Direction centrale de l'USCR: « Autant le système Raiffeisen a fait ses preuves par le passé, autant ses principes de base doivent-ils pouvoir s'adapter à l'évolution de notre environnement social et économique. »

- Pouvoir réagir rapidement, quoique démocratiquement, dans notre époque où tout va vite. **L'assemblée des délégués plus petite a été décidée à cette fin.**
- Garder le contrôle de nos coûts d'exploitation. Les limites des possibilités d'accroissement du rendement nous obligent à la prudence et à la rigueur dans la budgétisation et le contrôle des coûts ainsi qu'à une collaboration plus étroite aux niveaux régional et national en particulier dans les domaines logistiques. **Le système de financement proposé dans le projet de statuts encourage aussi l'attention portée aux coûts.** Fondé sur le principe de causalité, il est plus adéquat et transparent. L'étroite collaboration entre les Caisses et Banques locales, les Fédérations régionales et l'Union centrale est appelée à se développer encore.

La division de la responsabilité d'entreprise entre de nombreuses unités, comme nous l'avons pratiquée depuis toujours, est une caractéristique heureuse, qui nous aide à surmonter les problèmes.

Les nouveaux statuts, un pas dans la bonne direction

Le projet de statuts que j'ai plusieurs fois mentionné comporte deux aspects: les principes essentiels du système Raiffeisen sont maintenus, mais des innovations sont apportées. Ces nouveaux statuts constituent une étape importante dans notre projet commun, Raiffeisen 2000.

Dans l'équilibre entre le maintien de notre caractère propre et l'augmentation constante des prestations pour répondre à la demande du marché, la **coopération à tous les niveaux** revêt une importance décisive. Nous y voyons une réponse raisonnable, dans la ligne de notre philosophie coopérative, aux processus actuels de concentration.

Solutions de Jeux de Thierry Ott

L'embaras du choix

1. B 2. B et C 3. A 4. B 5. B 6. A

Egalités mystérieuses

$(3 + 7 - 3) + 7 = 14$
 $(7 - 3) \times (7 - 3) = 16$
 $((3 + 7) \times 3) + 7 = 37$
 $(7 + (3 \times 7)) \times 3 = 84$

Le savez-vous

1. Guillaume Apollinaire 2. Tristan Klingsor
 3. Pierre Loti 4. Françoise Sagan

Jeux d'enfant

| | | |
|---|---|---|
| 6 | 0 | 5 |
| 4 | 5 | 2 |
| 2 | 3 | 9 |

Division par trois

Tronc commun

BOU Hibou, Tabou, Bourg, Bouée.



Sur un air de scrabble

Cireuse, Crieuse, Ecuries, Recuise.

Mots croisés

Horizontalement 1. Evangélisé. 2. Coq – Réunit. 3. Oculariste. 4. Naïade – Ter. 5. Olt – Agra. 6. Miami – Envi. 7. Isis – Mutés. 8. Sentais – Le. 9. Ere – Ressue. 10. Rassa-siées.

Verticalement 1. Economiser. 2. Vocalisera. 3. Aquitaines. 4. La – MST. 5. Gradai – Ara. 6. Eereg (gérée) – Mies. 7. Lui – Réussi. 8. Instant – Se. 9. Site – Velue. 10. Eternisées.

Les comptes de la Banque centrale pour 1989

par M. Thomas Scherrer, directeur du Département crédits

Lors de cette 87^e assemblée générale des délégués, il appartient à M. Thomas Scherrer de présenter les traits marquants de l'exercice 1989 de la Banque centrale. Ci-dessous, des passages essentiels :

En 1989, la Banque centrale a été forcée de montrer ce dont elle était capable. On peut dire que son importante fonction de compensation financière a bien passé l'épreuve malgré les conditions très difficiles.

La croissance modérée de la somme du bilan (2,2%), qui s'établit ainsi à près de 7 milliards de francs, correspond aux objectifs. Cette somme dépend étroitement de notre rôle au sein de l'Union. L'augmentation importante enregistrée il y a deux ans provenait de l'afflux énorme de fonds provenant des établissements Raiffeisen. La croissance modeste de l'année passée résultait surtout de l'énorme sortie de fonds à destination de ceux-ci.

Optimisme de rigueur

La structure du bilan présente depuis toujours un aspect très particulier par rapport aux autres banques. Elle a connu d'importants déplacements tant du côté de l'actif que du passif. Le besoin extraordinairement élevé de refinancement, qui dépassait les moyens propres des établissements et qui a dû être couvert par la Banque centrale, s'est monté, en dépit de toutes les prévisions plus optimistes, à 850 millions de francs. En faisant nos prévisions pour 1989, nous avons visé juste, mais raté la cible! Tandis que la Banque nationale suisse fermait le robinet, nous avons dû, et pu, le laisser ouvert. C'est ainsi que les demandes de crédit auprès des Caisses et Banques Raiffeisen ont augmenté d'environ 500 millions de francs. Les crédits de l'Union ont atteint un record. Nous savons que des

dettes élevées sur le compte de l'Union ne sont pas l'idéal pour entretenir l'amitié! 350 millions de francs viennent s'ajouter aux prêts sous forme de cessions de créance. Tels sont les plus importants déplacements.

Une pierre angulaire du bilan est constituée par les titres en notre possession, qui, par suite du fort appel de moyens ont reculé jusque vers 300 millions de francs. Ces titres, qui assurent les liquidités exigées par la loi sur les banques et cela pour l'ensemble de l'organisation Raiffeisen, représentent presque 30% de la somme du bilan. Constitués uniquement d'obligations suisses de débiteurs de premier ordre, donc de tout repos, ils nous ont cependant causé pas mal de souci.

Le recul des cotations de 5% en moyenne dû à l'évolution des taux d'intérêts a pu être compensé par les réserves internes de titres constituées au courant d'années précédentes. Mais «on n'aime pas parler des réserves latentes: on aime en avoir!» Au bon moment, avant l'apogée des taux, nous avions encore une importante tranche de titres. Un dicton s'est confirmé: «Connaître le bon moment, c'est la moitié du succès», ou, en l'occurrence, la moitié du disagio! L'autre moitié, qu'il a fallu supporter, sera compensée par les intérêts des fonds devenus disponibles, qui ont immédiatement été placés à de meilleurs intérêts. D'ailleurs, la plupart de nos titres sont une réserve de liquidités à long terme. Leur taux d'intérêt moyen est resté presque inchangé. Mais ces secousses du cours des obligations relativisent le «tout repos» promis par les conseillers en placement.

Abordons maintenant le passif et les liquidités de l'ensemble de l'organisation.

Nous avons utilisé pour notre refinancement les prêts sur lettre de gage pour 100 millions de francs et les obligations de

caisse et les fonds de la clientèle pour 100 autres millions. Le premier emprunt de notre centrale d'émission, qui contribua au refinancement pour 75 millions, fut estimé de premier rang pour la solvabilité et fut absorbé par le marché sans problèmes de digestion.

Une évolution réjouissante

Au chapitre des placements à terme, plus de 500 millions de francs à haute rémunération appartenant à la clientèle Raiffeisen étaient «garés» à la Banque centrale à la fin de l'année. Aujourd'hui, il y a déjà pour 1 milliard de francs de ces «cailloux». Cette évolution, réjouissante pour les épargnants, pèse de tout son poids sur les Caisses et banques Raiffeisen et sur la Banque centrale.

Les obligations de paiement, les limites de crédit ouvertes et autres garanties restent dans l'ensemble importantes, de sorte que, le refinancement n'étant pas toujours simple, une certaine réserve dans l'octroi de nouveaux crédits est nécessaire... L'évolution du rendement se situe dans le cadre des objectifs. Le résultat final dépend de manière décisive du principal pilier du rendement, l'excédent des intérêts.

L'évolution des taux en 1989, au contraire des prévisions qui envisageaient d'abord seulement une «bosse», a présenté une inquiétante succession de hausses qui est sans précédent.

Le rendement des affaires indifférentes a continué à se développer positivement. Les coûts d'infrastructure, dans le domaine des titres, portent de plus en plus les fruits attendus; très attendus même: nous avons bien besoin de cette récolte.

Les coûts du maintien des liquidités pour l'ensemble de l'organisation sont importants et,

dans la situation actuelle, ils pèsent plutôt du côté des dépenses que des recettes.

Grâce à un contrôle rigoureux des coûts et à une politique budgétaire stricte, les frais de bureau et d'exploitation sont restés inchangés. L'argent économisé, c'est de l'argent gagné!

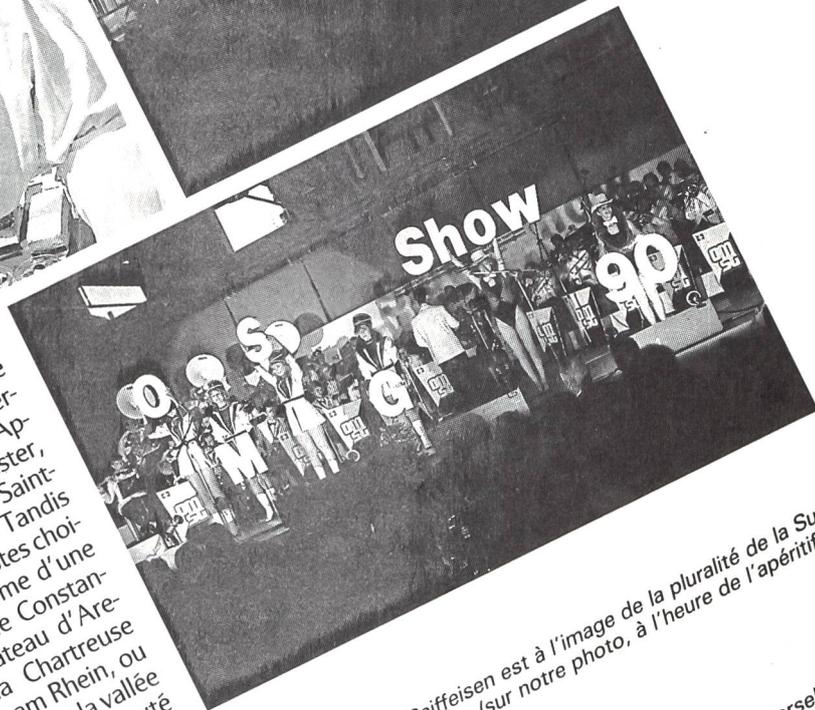
Pour la répartition des bénéfices, le conseil d'administration propose une rémunération de 4% du capital social. Le cash-flow plus élevé de 20% en comparaison annuelle permet de bien doter les réserves et provisions.

En résumé...

Pour terminer M. Scherrer fit part de quelques remarques:

1. Les conditions générales se présentent plus mal pour 1990 que pour 1989. La structure des taux, durablement inversée, oblige à orienter la croissance du bilan sur le bénéfice. «On se flatte de la somme du bilan, on vit du bénéfice!» Une base de refinancement solide est le garant de résultats stables.
2. Les placements à terme de la clientèle, si abondants soient-ils, sont à court terme et ne sont pas de vraies liquidités.
3. La Banque centrale soutient dans la mesure du possible la croissance qualitative des Caisses et Banques Raiffeisen. Dans notre domaine d'activité traditionnel, les conseils donnés aux demandeurs de crédits aident, sans frais, à séparer le bon grain de l'ivraie. Mais, dans la «terra incognita» des affaires indifférentes, nous apportons volontiers conseil et appui, afin de libérer un peu les caisses du fardeau hypothécaire. En utilisant à fond les moyens techniques disponibles, nous pouvons tenir compte en détail des besoins individuels des clients et investisseurs. Nous offrons des solutions sur mesure et des services étendus.
4. Comme le carrousel des taux d'intérêt tourne aussi pour la Banque centrale, l'année passée a été marquée par de fréquentes adaptations des conditions. Des augmentations constantes sur les intérêts des avances, même si la justification est transparente, pèsent sur les marges et sur l'humeur!

Des images et des visages



Mille cinq cents délégués pour un congrès véritablement historique. Des orateurs de choix. Des exposés d'une actualité brûlante. L'adoption de nouveaux statuts. Raiffeisen est bien parti sur la voie d'un avenir prometteur.

Au-delà des chiffres et des mots, ce week-end de juin, à Saint-Gall, fut aussi l'occasion de rencontres et de retrouvailles entre raiffeisenistes. Qui prirent le temps de se divertir lors de la soirée récréative organisée à leur intention, le soir du 16 juin.

Mais encore, le dimanche 17 juin, de partir à la découverte du Sântis, du canton d'Appenzell voisin, du Hoher Saint-Anton, le Toggenburg. Tandis que d'autres congressistes choisissaient, eux, le charme d'une croisière sur le lac de Constance, la visite du château d'Artenberg ou de la Chartreuse d'Ittingen, à Stein am Rhein, ou encore une balade dans la vallée du Rhin et dans la principauté du Liechtenstein.

Afin de perpétuer quelques-uns de ces moments privilégiés, voici des images... et des visages!

La grande famille Raiffeisen est à l'image de la pluralité de la Suisse
Avec des visages latins (sur notre photo, à l'heure de l'apéritif)...

...alémaniques et romands...

...gourmets, dans tous les cas!

Une chose est sûre: rien de tel que le langage universel de la musique des uns...

...et des unes.

Gros plan sur la Coopérative de cautionnement (CC)

Nous publions ci-dessous les passages essentiels du rapport de la Coopérative de cautionnement communiqué par M. Kurt Wäschle.

L'exercice 1989 a été excellent et les résultats confirment remarquablement notre politique commerciale ouverte. Notre mandat statutaire a été parfaitement rempli: aider les Banques Raiffeisen dans les affaires actives, afin qu'elles puissent faire face à une concurrence toujours plus dure.

Dans l'USCR, et ailleurs aussi, le cautionnement reste, malgré le crédit en blanc tant vanté, une possibilité éprouvée de garantir diverses sortes de prêts et de crédits.

Parmi les demandes qui nous ont été soumises, la part des cautionnements pour l'ouverture d'une nouvelle entreprise est en augmentation. Le cautionnement trouve son application lorsque le client ne peut pas se procurer le capital nécessaire à son activité professionnelle par le canal du crédit habituel, parce que les sécurités demandées lui font défaut. Il fournit alors un mode de financement très précieux, par exemple pour le matériel d'exploitation, l'équipement de bureau, etc. des petites et moyennes entreprises.

La somme des nouvelles demandes (près de 210 millions de francs) et la somme des cautionnements accordés (164 millions de francs) restent sensiblement au même niveau élevé que l'année passée. C'est d'autant plus réjouissant que ce résultat a pu être atteint malgré la forte diminution des garanties d'hypothèques de rang postérieur. Nous nous engageons toujours plus pour des cautionnements en blanc et aidons ainsi de nom-

breuses Banques Raiffeisen à accéder à ces branches de meilleur rendement que sont l'artisanat et la petite et moyenne industrie ou à y développer leur activité.

130 millions de francs, ou près de 80% des cas accordés, sont des cautionnements en blanc. Nous avons passé en cinq ans d'une activité typiquement hypothécaire à des cautionnements destinés surtout aux travailleurs indépendants.

Notre engagement total a crû de 31 millions de francs pour s'établir à 435 millions, soit 14,6 fois la fortune de la coopérative, sur un maximum statutaire de 20 fois. Il nous reste donc une capacité d'environ 160 millions.

Des innovations

Après avoir présenté le rapport d'activité, M. Wäschle parla d'un sujet très actuel, soit de la nouvelle politique de cautionnement Raiffeisen.

L'ouverture envisagée de la politique commerciale Raiffeisen dans le petit crédit et le crédit d'exploitation a été rejetée lors de la votation générale d'octobre dernier. La CC a été alors chargée par la Direction centrale d'examiner les moyens et mesures propres à remédier autant que possible à la compétitivité insuffisante de nos Banques Raiffeisen.

En décembre 89 et janvier 90, nous avons contacté quelques gérants pour discuter de manière approfondie leurs besoins dans les affaires actives et leurs souhaits à l'égard de la CC. Le projet élaboré sur cette base a été accepté par le Conseil d'administration début avril. Les travaux administratifs préparatoires sont aujourd'hui terminés, si bien que le départ pourra être

donné le 1^{er} juillet 1990. D'ici là, nos sociétaires auront été informés en détail par circulaire sur les innovations et le déroulement technique des opérations.

La nouvelle politique de cautionnement comprend deux éléments: d'une part, l'introduction d'un type nouveau de cautionnement, que nous appelons «cautionnement non contrôlé»; d'autre part, certaines réductions de primes.

Les cautionnements non contrôlés

Nous appelons ainsi les cautionnements accordés pour de petits prêts et des crédits sur compte courant qui ne seront plus contrôlés par le personnel de la CC. Le contrôle de la solvabilité incombe au gérant de la Banque Raiffeisen concernée. La CC, à réception d'un certificat de cautionnement destiné spécialement à ce type d'opération, endosse sans examen le risque de perte. Autrement dit, nous datons et signons le certificat de cautionnement et c'est tout. L'examen de la demande et la surveillance sont du ressort de la Banque Raiffeisen.

Jusqu'à quel montant par client cette procédure sera-t-elle possible? Pour les banques dont la somme du bilan est inférieure ou égale à 50 millions de francs, cette compétence ira jusqu'à Fr. 10 000.- pour les petits prêts et jusqu'à Fr. 50 000.- pour les crédits sur compte courant. Pour les banques dont la somme du bilan dépasse 50 millions de francs, ces maxima sont respectivement Fr. 20 000.- et Fr. 100 000.-.

Le plafond du crédit total par établissement Raiffeisen dépend d'une part des réserves

déterminantes (réserves latentes libres et du croire non lié) et d'autre part de la somme du bilan. Nous avons décidé que l'engagement total ne devait jamais dépasser 5% de la somme du bilan ou le quintuple de ces réserves déterminantes.

Pour qu'un établissement Raiffeisen puisse accorder des cautionnements non contrôlés par nous, il doit avoir reçu une autorisation écrite de la CC. Les principales conditions pour cette autorisation sont:

- formation suffisante du gérant, ou expérience de plusieurs années dans la gestion commerciale
- gestion impeccable confirmée par l'inspectorat central
- réserves déterminantes d'au moins Fr. 40 000.-.

Sur la façon de procéder au contrôle de solvabilité, qu'il n'est pas possible de détailler ici, nous vous donnons des instructions précises dans le nouveau règlement d'administration.

Le Conseil d'administration et la Direction ont été tous deux d'avis que les établissements Raiffeisen devaient supporter une partie de la perte éventuelle dans les cautionnements non contrôlés par nous. En cas de perte, la Coopérative de cautionnement peut demander à la Banque Raiffeisen une participation de 20% au maximum...

S'il devait s'avérer que l'une des conditions exigées par la Banque Raiffeisen lors du contrôle n'a pas été respectée, il ne pourra pas être fait appel à la CC pour couvrir la perte.

Si une Banque Raiffeisen ne désire pas faire usage de ce nouveau type de cautionnement, elle peut en tout temps déposer une demande à l'aide des formulaires habituels, demande

qui sera contrôlée à fond comme jusqu'ici. Les conditions et restrictions dont je viens de parler ne s'appliquent évidemment pas à ce cas.

Réductions de primes

Pour remédier autant que possible à la faible compétitivité de nos établissements, nous devons aussi agir sur les primes. Afin que vous puissiez en particulier renforcer votre part de marché dans les domaines de l'artisanat et de la petite et moyenne industrie, les primes sont réduites comme suit:

Prêts d'investissement

- aux professions libérales (médecins, dentistes, vétérinaires, avocats, agriculteurs, etc.): ¼ % (au lieu de ½ % précédemment)
- à l'artisanat et à la petite et moyenne industrie, avec réserve de propriété: ¼ % (au lieu de ½ %)
- à l'artisanat et à la petite et moyenne industrie, sans couverture supplémentaire: ½ % (au lieu de ½-¾ %)

Crédits sur compte courant

- cautionnements non contrôlés (voir plus haut): ¼ % sur la limite de crédit (au lieu de ¾ %)
- cautionnements contrôlés: ½ % sur le solde de crédit maximum (au lieu de ¾ % sur la limite de crédit)
- cautionnements contrôlés à risque élevé: ¾ % sur le sol-

de de crédit maximum (au lieu de ¾ % sur la limite de crédit)

Crédits de campagne

- ¼ % (au lieu de ½ %). Les autres primes restent inchangées. La réduction intervient rétroactivement au 1^{er} janvier 1990 pour les crédits de campagne, et entre en vigueur au 1^{er} juillet 1990 pour les autres cas.

L'article 26 d des statuts autorise le Conseil d'administration à facturer les frais de contrôle incombant à la CC. Jusqu'ici, nous n'avons presque pas fait usage de ce droit. Mais le travail de contrôle demandant de plus en plus de temps, le Conseil d'administration a décidé d'introduire systématiquement une modeste taxe de contrôle (sauf pour les cautionnements non contrôlés, bien entendu):

- jusqu'à Fr. 50 000.-: aucune
- de Fr. 50 000.- à Fr. 100 000.-: Fr. 50.-
- de Fr. 101 000.- à Fr. 200 000.-: Fr. 150.-
- au-delà de Fr. 200 000.-: Fr. 300.-.

Nous sommes fermement convaincus que, par ces innovations équilibrées, la Coopérative de cautionnement agit conformément à son but statutaire, qui est de soutenir le mouvement Raiffeisen en facilitant son activité de prêt et de crédit.

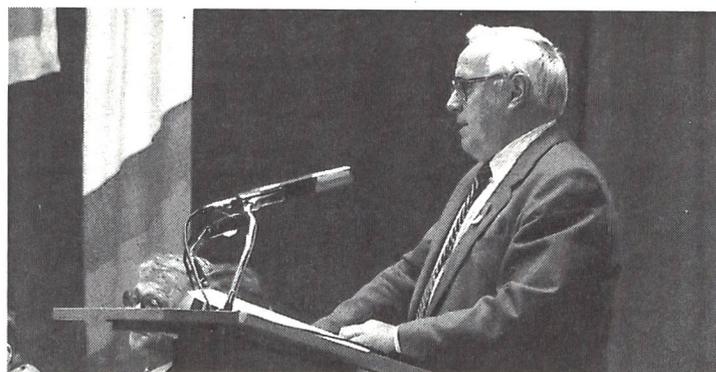
Comptes 1989

Concernant la présentation des comptes de 1989, M. Wäschle fit les remarques suivantes:

«L'excédent d'exploitation se monte à Fr. 1 078 844.10 contre Fr. 1 055 770.65 l'année précédente, soit une progression de Fr. 23 073.45 ou 2,2%. Les augmentations du taux hypothécaire en 1989 ont entraîné une croissance des rentrées d'intérêts des placements de capitaux. Les recettes sous forme de primes de cautionnement ont également progressé,

d'une nouvelle somme de Fr. 300 000.-, si bien que le solde se monte maintenant à 1,2 millions de francs. L'importance de telles provisions n'a plus besoin d'être expliquée. Nous travaillons actuellement sur des dizaines de cas dont nous ne savons pas encore s'il y aura une perte ou non.

Au nom du Conseil d'administration, j'ai maintenant l'hon-



Lors de l'assemblée des délégués de la Coopérative de cautionnement, on entendit M. Willi, président du Conseil d'administration de la CC.

du fait de l'accroissement de l'engagement total et de l'extension de la part des cautionnements en blanc, plus chers. De l'autre côté, plusieurs catégories de frais ont augmenté, tout en restant limités. Le plus grand poste du côté des dépenses reste celui du personnel. L'augmentation découle surtout de l'ouverture d'une «antenne» à Lausanne.

Les pertes à éponger ont augmenté à nouveau et dépassé pour la première fois la barre des Fr. 500 000.-. Dans le rapport d'exploitation (p.13), j'ai consacré un paragraphe aux pertes et à leur composition.

Malgré l'excellente conjoncture et le plein emploi, l'année 1989 a vu dans notre société d'abondance un nombre de faillites de commerces ou de particuliers jamais atteint au cours de ce siècle. Est-ce le signe d'une évolution des mentalités, d'une tendance à s'endetter à la légère?

Pour les gérants, cela signifie que la règle ne doit pas être de faire des affaires à tout prix, mais seulement des affaires à risque calculé.

Nous avons augmenté le compte «Provisions pour pertes»

neur de vous proposer la répartition suivante des bénéfices: Fr. 532 830.- pour la rémunération à 2 ½ % du capital social de Fr. 21 313 200.-

Fr. 546 014.10 pour les réserves

Fr. 1 078 844.10 excédent du compte d'exploitation.

Si vous acceptez cette proposition, vous porterez les réserves à Fr. 8 404 983.75. Vous aurez ainsi, selon les statuts, une nouvelle limite maximale de cautionnement de Fr. 840 000.-, soit une augmentation de Fr. 55 000.-.

Nous sommes conscients que de nos jours une rémunération de 2 ½ % n'est pas attractive. Mais, pour réaliser le nouveau modèle de cautionnement très avantageux, avec des abaissements de primes sur certains types de cautionnements, nous devons maintenir un haut degré d'autofinancement au détriment d'une meilleure distribution des bénéfices. En acceptant la répartition proposée, vous contribuez de manière importante à améliorer la compétitivité de notre groupe de banques.»

M. Kurt Wäschle, directeur de la Coopérative de cautionnement: «L'exercice 1989 a été excellent et les résultats confirment remarquablement notre politique commerciale ouverte».





L'enfant et la mer

*«Elle est retrouvée,
Quoi? L'ÉTERNITÉ;
C'est la mer allée
avec le soleil»*

Arthur Rimbaud





Par Roger Schindelholz

La Suisse face au FMI

histoire d'une frilosité

Le débat sur l'adhésion de la Suisse au FMI, «pompiers et incendiaires» à la fois, ne date pas d'aujourd'hui. Roger Schindelholz cerne ici les motifs de la frilosité suisse. Et nous dit pourquoi il est favorable à l'engagement de la Suisse au sein du FMI.

Le Fonds monétaire international (FMI) a été créé en 1944 à Bretton Woods. Son rôle principal: l'ordre monétaire international; plus généralement, favoriser l'intégration des pays bénéficiaires dans le commerce mondial, par l'action sur le plan monétaire. Ce n'est que dans les années septante que la Suisse envisagea sérieusement une adhésion, sur l'impulsion du Conseil fédéral. Les milieux bancaires s'y opposaient et en particulier l'Association suisse des banquiers, invoquant le danger inflationniste, une internationalisation du franc et l'incertitude liée au succès des fameux droits de tirage spéciaux (DTS), cette monnaie de compte instituée par le FMI en 1969.

Souvent critiqué, le FMI a cependant réussi à se rendre indispensable et à maintenir un relatif et difficile équilibre monétaire mondial. Il sut s'adapter aux évolutions des pratiques monétaires nationales et parvint à débarrasser la plupart des monnaies de leur rattachement à cette «relique barbare» qu'est l'or. S'il est loin d'avoir trouvé une solution au problème de l'endettement international, il n'en reste pas moins le seul

organisme international à avoir les moyens d'esquisser une stratégie acceptable. Sa nouvelle politique de «Facilité d'ajustement structurel renforcée» (FASR) à laquelle a souscrit notre pays en témoigne.

A petits pas

Le débat sur l'adhésion de la Suisse au FMI n'est donc pas nouveau. On parle d'une participation depuis la création du FMI. En 1969, le Conseil fédéral adressa un message dans ce sens aux Chambres fédérales. En 1983, nous adhérons au «Club des Dix», lié au FMI par les «accords généraux d'emprunt» (AGE). En 1980, la Banque nationale avait montré le chemin en acquérant des DTS pour 10,8 millions de francs (5,1 millions DTS).

Une seconde étape fut franchie en 1982, par la déclaration du Conseil fédéral en faveur d'une demande d'adhésion au FMI et à la Banque mondiale ainsi qu'à ses institutions spécialisées, l'Association internationale de développement (AID) et la So-

ciété financière internationale (SFI).

Il s'agissait de montrer officiellement notre volonté de participer aux institutions internationales et de faire oublier le gênant refus, par le peuple suisse en 1976, d'un prêt de 200 millions de francs à l'AID! Il devenait également difficile à notre gouvernement d'expliquer que la Suisse, cinquième puissance financière du monde, reste en dehors du FMI et de la Banque mondiale, le plus important emprunteur de capitaux sur notre marché financier!

Pourquoi, dès lors, les choses traînent-elles tant? Par crainte surtout d'un nouveau refus du peuple suisse en cas de référendum. N'oublions pas le sort fait en 1986 à notre demande d'adhésion à l'ONU! Un nouveau refus du peuple suisse face au FMI ne serait plus explicable sur la scène internationale.

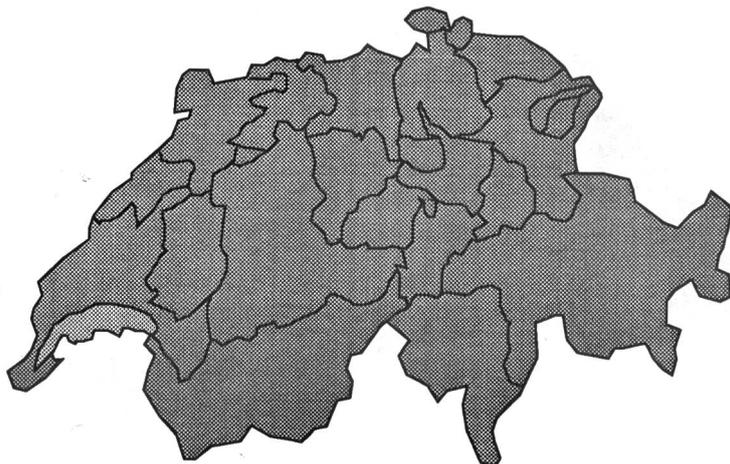
Le dossier est ouvert

C'est à M. Otto Stich et à M. Markus Lusser (BNS) de conduire les négociations et de dé-

montrer que les raisons d'une abstention à une adhésion lors de la création du FMI ne sont plus défendables aujourd'hui: le franc suisse n'a plus le quasi-monopole d'une monnaie forte et flottante. La clause de la «monnaie rare» appartient au passé des panoplies du FMI. Le franc est devenu de force une monnaie internationale de réserve.

Il ne suffira cependant pas de démontrer l'aspect poussièreux de ces arguments ni même d'évoquer le principe de la solidarité internationale. Il faudra démontrer l'intérêt de la Suisse à une participation active et à un droit aux décisions au FMI et à la Banque mondiale en particulier dans le domaine de l'endettement, où nous avons des idées à défendre.

Rien ne s'oppose plus à notre adhésion. Nos négociateurs se battront sur deux points. Une place dans les organes directeurs du FMI et le montant de notre quote-part. Reste que même si nous n'obtenons pas satisfaction sur ces deux points, ce ne sera pas une raison de ne pas demander officiellement notre adhésion: un refus pour l'un ou l'autre de ces motifs donnerait raison à ceux qui estiment que la Suisse ne tient pas plus à adhérer au FMI qu'elle ne veut participer à la Communauté européenne et qu'elle ne tenait à avoir sa place à l'ONU. Enfin, refuser une adhésion sous prétexte des «vices» du FMI, ce «pompiers et incendiaires»¹ serait également un faux prétexte. L'heure est venue pour la Suisse de participer courageusement à toutes les institutions internationales et de ne plus se contenter d'un frileux strapontin.



¹ Alain Dauvergne. Le Fonds monétaire international. Éd. Moreau. 1988

CHALAI- INTERLAKEN

une assemblée générale exemplaire

Les assemblées générales des Banques et Caisses Raiffeisen ne sont pas des événements rarissimes. Du Jura au Valais, de Neuchâtel au Pays de Vaud, de Fribourg à Genève, elles ponctuent avec régularité la vie Raiffeisen de Suisse romande.

Rien ne ressemble plus à une assemblée générale qu'une autre assemblée générale... Faute de place, Panorama n'a pas pour habitude de rendre compte de faits relevant surtout d'un intérêt local. Mais, à chaque règle ses exceptions!

La dernière assemblée générale organisée par la Banque Raiffeisen de Chalais/Vercorin, animée par le dynamique gérant Rémy Perruchoud, nous semble mériter quelques lignes... et surtout un coup de chapeau! Cette banque valaisanne a su montrer qu'avec un peu d'imagination, beaucoup d'enthousiasme... et de travail une assemblée générale pouvait ne pas rimer avec routine.

Le 3 juin, ils étaient 850 (sur un village de 2200 habitants) à prendre le train spécialement affrété par leur banque, fanfare en tête. Quinze wagons, longs de 250 mètres, avaient été retenus pour eux. Le départ avait eu lieu à 7 h 30, à Sierre. Deux heures plus tard, les voyageurs arrivaient à Interlaken.

Après les charmes de la montagne valaisanne, ceux du lac. Mais il fut d'abord question de choses sérieuses.

Ainsi, présidée par M. Georges Devanthery, l'assemblée générale devait se dérouler dans le cadre somptueux de la salle des Congrès du Casino d'Interlaken. Les comptes (bilan: Fr. 59 530 657, roulement: Fr. 325 628 778) furent approuvés.

On appréciera mieux la progression de cette banque valaisanne en rappelant qu'en 1970 son bilan était de Fr. 2 274 956. Dix ans plus tard, il était de Fr. 17 441 315. Et cette année il approche les soixante millions.

C'est tout simplement magnifique!

Les Valaisans n'avaient pas fait tout ce chemin pour entendre seulement parler de chiffres, et de lauriers. Après le repas et la partie récréative, qui se déroulerent au Casino, ils se retrouvèrent au débarcadère pour le départ de leur croisière: la traversée du lac de Thoue. Par temps



Départ de la croisière.

splendide, avec le concours musical du Schiffband et de l'Amicale des accordéonistes de Chalais.

Puis ce fut le retour, un peu nostalgique, vers le Valais...

Avec, au cœur, le secret espoir qu'une autre assemblée générale aussi vivante et fraternelle pourra être organisée, une fois encore, par un gérant qui n'a pas peur d'innover ni de s'engager.

L'assemblée générale de la Banque de Chalais, dans la salle des Congrès du Casino d'Interlaken.



Raiffeisen 2000

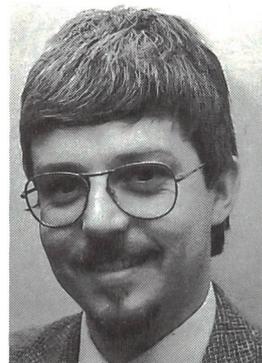
Un pas important est franchi

Les nouveaux statuts, élaborés au long d'un processus démocratique de trois ans, constituent une étape importante dans le projet Raiffeisen 2000, destiné à jalonner le développement futur de notre groupe. Quelles sont nos chances de nous affirmer sur le marché bancaire des années nonante? Quels sont les forces et les faiblesses de nos principes et de nos structures coopératives? Quelles prestations, quelle or-

ganisation devons-nous adopter pour répondre aux vœux de nos sociétaires et de nos clients? Telles sont les questions autocritiques qui ont formé la base de notre projet Raiffeisen 2000.

Les nouveaux statuts réaffirment nos convictions sur la valeur de l'organisation Raiffeisen comme groupe bancaire solidaire et communauté de destins. Ils nous permettent de nous adapter aux exigences rapide-

ment changeantes du marché. Ils comportent une délimitation claire des compétences des différents organes de l'Union et définissent également la collaboration à l'intérieur du groupe. Cette révision des statuts représentait le préliminaire nécessaire aux étapes suivantes du projet, à savoir la révision des bases juridiques des établissements affiliés (statuts, règlement d'administration) et la mise au point des instruments servant à la coordination de l'ensemble du groupe Raiffeisen (modèle directeur, stratégies d'entreprise). Ces dernières étapes détermineront les intentions et les caractéristiques qui nous permettront de mieux résister à la dure concurrence qui nous attend.



Walo Bauer,
Chef du projet R2000,
Secrétariat général USCR

Départs

[Démissions du Conseil d'administration:]

Josef Muff, de Neuenkirch/LU et de Gerhard Steigmeier, de Wettingen/AG

Quant au Comité de surveillance, il doit noter la démission de

Gilbert Giaouque, de Prêles/BE

Gilbert Giaouque a occupé pendant 45 ans, dans son village de Prêles et dans sa région, les fonctions les plus diverses. Depuis 1949, il fut gérant de la Coopérative agricole de Prêles. Ce service à la communauté lui a valu un contact étroit avec la population jurassienne.

C'est ainsi qu'il put fonder en 1955 la Caisse Raiffeisen de Prêles, dont il assumait la présidence. Il fut élu en 1962 au Comité de direction de la Fédération régionale jurassienne, puis en 1976 au Comité de surveillance de l'Union suisse. Il fut pen-



dant six ans le président de cet important organe de contrôle.

Gilbert Giaouque est un partisan convaincu des idées Raiffeisen. De ce fait, et en étroit contact avec les Caisses Raiffeisen de sa région, il a rendu d'excellents services à notre mouvement. Nous le remercions pour son engagement et pour tout ce qu'il a accompli.

Luc Luginbühl, de Mies/VD

Luc Luginbühl, membre de notre Conseil d'administration, est décédé le 17 avril 1990 des suites d'un accident d'équitation. L'énorme participation à son service funèbre a démontré la très grande considération dont il jouissait à Mies et dans le canton de Vaud.

Né en 1921, Luc Luginbühl était fils de paysan et choisit lui aussi cette profession. Grâce à son dynamisme, il avait su faire de son exploitation une véritable entreprise du sport équestre.

Malgré l'importante charge que ce travail représentait, il fut toujours prêt à se mettre au service de sa

commune ou de son canton. Le mouvement Raiffeisen a profité lui aussi de cette générosité. Tout d'abord, Luc Luginbühl accepta différentes fonctions au sein de la Caisse Raiffeisen locale. En 1978, il devint membre du Comité de direction et en 1982 président de la Fédération vaudoise.

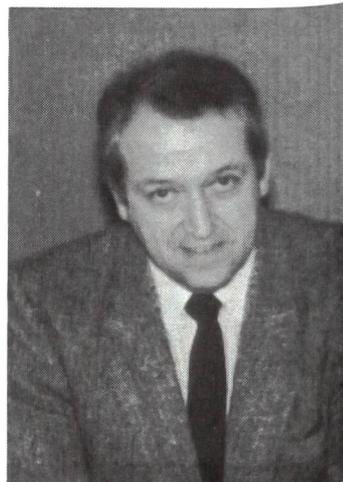
En 1984, Luc Luginbühl fut élu au Conseil d'administration de l'Union par l'assemblée des délégués. Nous garderons de ce collègue trop tôt disparu le souvenir d'un homme au caractère ouvert et droit, d'un défenseur efficace des intérêts des Caisses Raiffeisen vaudoises et d'un partisan convaincu des idées Raiffeisen.

Nominations

Nouveaux membres du Conseil d'administration

Hubert Fähndrich-Portmann, Beromünster, commerçant, gérant de la Banque Raiffeisen de Beromünster, président de l'Association lucernoise des gérants et secrétaire de la Fédération régionale lucernoise. Josef Kennels, Sins, D^r méd. vét., vétérinaire cantonal d'Argovie, président du Comité de direction de la Banque Raiffeisen de Sins et président de la Fédération régionale argovienne.

Jacques Porchet, Mézières, instituteur, gérant de la Banque Raiffeisen de Mézières et président de la Fédération régionale vaudoise.

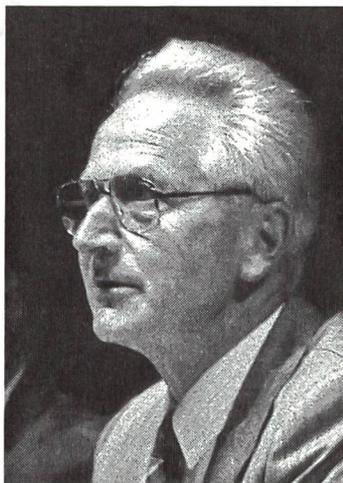


Nouveau membre du Comité de surveillance

François Rossé, Boncourt, instituteur, gérant de la Caisse Raiffeisen de Boncourt et président de la Fédération régionale jurassienne.

Nouveau président du Comité de surveillance

Erhard Büchi, lic. sc. écon., président du Comité de direction de la Caisse Raiffeisen d'Embrach et président de la Fédération régionale Zurich-Schaffhouse.



Politique de crédit de l'USCR

De l'exposé présenté par M. Armand Cudré, lors de l'assemblée de la Fédération vaudoise des Caisses Raiffeisen, nous extrayons ce passage consacré à la politique de crédit et des taux de l'USCR.

«Le refinancement de notre activité principale, les crédits et les prêts hypothécaires, est devenu toujours plus difficile et plus coûteux. A cause des taux élevés de refinancement, la marge d'intérêt va encore sensiblement diminuer en 1990 et cela se répercutera sur le résultat de l'exercice.

En tant que banque hypothécaire, le bénéfice réalisé par notre organisation dépend, pour la plus grande partie, de la différence d'intérêts.

Par ailleurs, le phénomène de l'inversion des taux provoque également une nouvelle situation sur le marché des capitaux. Les conditions alléchantes proposées à court terme en Suisse, actuellement 8 1/2 % à 9 %, les possibilités intéressantes de placement sur l'eumarché et en Ecu rémunérés entre 9 et 10 %, sans déduction d'impôt anticipé, accaparent la plupart des capitaux libres sur le marché», expliqua M. Cudré. Tout en précisant encore: «Les médias font de la réclame et invitent les épargnants à placer leurs économies hors de nos frontières en énumérant même les avantages qu'ils peuvent obtenir.»

Autant de raisons qui expliquent la difficulté à trouver, actuellement, des fonds supplémentaires sous forme d'épargne ou d'obligations de caisse.

«Dans certains établissements bancaires, on a enregistré une diminution de l'épargne en 1989 et cette tendance n'a pas changé durant le premier trimestre de l'année en cours.»

Ce phénomène n'épargne pas les Caisses et Banques Raiffeisen, lesquelles «sont également touchées par ces transferts de fonds d'épargne vers des formes de placements plus élevées, comme les courts termes.

De ce fait, l'ajustement général des taux pour les anciennes affaires est amplement justifié.»

Cette préoccupation n'est pas sans inquiéter les responsables de Raiffeisen.

«Faut-il s'écarter du marché hypothécaire, oui ou non?» telle est la question qui se pose.

Pour M. Armand Cudré, «prendre ses distances par rapport au marché hypothécaire ne peut pas s'avérer

une stratégie vouée au succès. Les sociétaires et les clients reprocheraient à Raiffeisen d'être un partenaire indigne de confiance.

Par contre, il est tout à fait justifiable d'avoir aujourd'hui une attitude réfléchie lors de nouvelles demandes et de servir tout d'abord nos fidèles clients et sociétaires. Cela ne veut pas dire que nous n'acceptons pas de traiter avec une nouvelle clientèle mais, dans ces moments difficiles du point de vue de la liquidité, nous n'allons pas reprendre des affaires d'autres banques et leur fournir des capitaux frais ou financer des constructions à but spéculatif.

En revanche, si une demande de prêt ou de crédit est accompagnée d'affaires colatérales intéressantes, une réponse positive peut être envisagée, après avoir pris contact avec la centrale.»

Courtételle: de la chambre familiale à la banque moderne

Le samedi 5 mai dernier, la Banque Raiffeisen de Courtételle a inauguré ses nouveaux locaux en présence des autorités communales et religieuses, ainsi que des représentants du siège de Saint-Gall et de la Fédération jurassienne.

Fondée en 1925, la caisse locale a connu des débuts modestes. A cette époque, les clients se rendaient au domicile du gérant qui traitait les affaires dans la chambre de ménage. Cette situation durera une quarantaine d'années, jusqu'en 1962, année où l'institution inaugurerait ses propres locaux à la rue de l'Eglise.

Au début des années 1980, ces installations se révèlent trop exiguës et obligent les responsables à envisager une autre solution. Une commission d'étude se met à l'œuvre et présente rapidement ses conclusions qui aboutissent à la décision de construire un nouveau bâtiment. Le Bureau d'architecture Architrave de Delémont se voit confier le mandat. Les travaux débutent en août

1988 et s'achèvent à la fin de 1989.

Située à la rue Préfet-Comte, sur l'emplacement de l'ancienne laiterie dont on a d'ailleurs restauré la place pavée, la nouvelle banque jouit d'une situation privilégiée. Le client pénètre d'abord dans un hall circulaire, agréablement éclairé par des baies vitrées et décoré de toiles d'artistes locaux. Deux guichets sont à disposition. En cas d'affluence, on peut patienter à la salle d'attente confortable et accueillante. L'établissement est doté d'un équipement d'exploitation moderne et informatisé, d'une chambre forte équipée de safes à louer, de bureaux spacieux et d'un guichet discret.

Les clients y trouveront tous les services qu'ils peuvent attendre d'une banque moderne: comptes d'épargne, comptes salaire, comptes courants, prêts hypothécaires et divers, conseils en placement de capitaux, prévoyance 3^e pilier, service des chèques, change, etc.

Fort de 470 membres et présentant un bilan de près de 30 millions et un chiffre d'affaires de près de

170 millions, la Banque Raiffeisen de Courtételle est appelée sans aucun doute à un développement important.

Son gérant et ses deux employés se réjouissent d'y recevoir leurs clients.

Après des débuts modestes, la banque de Courtételle offre un visage moderne.



Avec Bancomat à l'étranger

Depuis le 1^{er} juillet, une nouvelle prestation Bancomat-90 a été introduite qui devrait intéresser beaucoup de monde. Désormais, le client a la possibilité d'effectuer des retraits d'argent liquide dans huit pays: l'Allemagne, la France, l'Espagne, la Belgique, le Danemark, la Hollande, le Portugal et Israël.

Il importe de savoir que tous les appareils, à l'étranger, ne sont pas rattachés au système Bancomat de Suisse. Seuls ceux mentionnés dans la brochure indiquant des emplacements sont à disposition pour effectuer des retraits.

Savoir aussi que c'est le même code qui sera utilisé à l'étranger. En revanche, à l'étranger, le NIP (numéro d'identification personnel) devient PIN (Personal Identification Number). On ne pourra utiliser que des chiffres et non des lettres. Cela signifie que si l'on avait jusqu'à présent retenu un mot, il s'agira de retenir des chiffres correspondant aux lettres.

Les détenteurs du Bancomat pourront disposer de 1000 francs par jour. Ce montant maximal peut être inférieur dans certains distributeurs automatiques de l'étranger. Mais ceux-ci permettent plusieurs prélèvements par jour. Il est évident que les retraits doivent rester dans les normes qui régissent les comptes. Attention! Après trois introductions erronées du code ec, la carte n'est plus valide pour d'autres prélèvements à l'étranger, même si elle est restituée par le distributeur. Les cartes bloquées, elles, sont retenues par le distributeur. En cas de perte de la carte Bancomat, il s'agit d'alerter immédiatement la banque pour la faire bloquer.

Un numéro de téléphone est à retenir, à appeler en dehors des heures d'ouverture des banques: le 01/271 22 30 (centrale des cartes bancaires), ce qui ne vous dispensera pas d'appeler votre banque le jour ouvrable suivant.

Vous avez d'autres questions à poser? Les Banques Raiffeisen vous répondront et vous remettront la brochure spécialement éditée à propos de cette nouvelle prestation.

Bonnes vacances.

Les cheveux en quatre



Conversation avec Reiner

La coiffure, simple détail de coquetterie?

Non, car en étant, ou pas, le reflet d'une identité, elle permettra d'être bien ou mal dans sa peau (et sa tête).

Wilhelm Reiner, Lausannois d'adoption après avoir travaillé à Berlin, Londres, Barcelone et Milan, le sait bien. Il a même voulu suivre des cours de psychologie afin de mieux connaître les autres.

Pour ce véritable magicien, «le coiffeur de l'extraordinaire», comme l'a appelé le magazine «Hors ligne», il s'agit, par la pratique de son métier de coiffeur, de «rendre les gens heureux». Tout simplement.

Berinois d'origine, Européen convaincu, Reiner vit à Lausanne depuis vingt ans. L'esprit très ouvert, sur le monde et sur les arts, il est tenté par le métier de «médecin sans frontières» ou d'artiste-peintre. Finalement, contre l'avis de sa famille, c'est la coiffure qui l'emportera. «A cause du contact humain que le métier offrait.» A côté de cela, le coiffeur et visagiste attiré du Théâtre de Carouge peint, dessine, collectionne les œuvres d'art, est un fervent mélomane et balletomane.

Reiner se trompe rarement dans son approche des êtres, ciseaux ou pas à la main.

– L'intuition est un sens qu'on peut développer, dit-il. J'ai suivi beaucoup de cours de psychologie et de connaissance de soi, en privé et en groupe. C'est nécessaire pour un métier comme le nôtre, pour connaître les autres.

Avec les êtres, on vibre ou pas. Et puis, les êtres se font souvent une idée d'eux-mêmes. Elle

peut être précise ou vague... Ils peuvent aussi se tromper.

– Comment procédez-vous lorsqu'une femme, par exemple, ne sait pas très bien se situer, pour décider du choix d'une coupe?

– Il s'agit de l'interroger, de voir qui elle est. Je dois tenir compte de différents aspects mais encore de la forme du visage et du physique dans sa totalité. Telle coupe ne conviendra pas à une femme très grande. Et celle-ci n'avantagera pas une autre, plutôt petite.

Donc, je dois voir l'ensemble, bien le cerner. Et puis, je veille aussi à réaliser quelque chose de pratique car les femmes aujourd'hui le sont. Tout cela, en me référant, bien sûr, à la qualité du cheveu.

Ainsi puis-je aider les gens à se révéler eux-mêmes. Mon but, c'est de les rendre heureux.

Ma sensibilité, c'est ma force pour les comprendre, pour les conseiller.

Il ne s'agit pas de créer... car tout a déjà existé. Nous sommes des conseillers, pas des artistes.

– Un adage prétend que chaque fois qu'une femme change de coiffure, elle change d'amour...

– C'est faux... Mais il est vrai que lorsqu'une femme divorce elle veut radicalement changer de coiffure: les couper court si elle les avait longs. les faire pousser s'ils étaient courts. Elle veut devenir quelqu'un d'autre.

Cela dit, les êtres ont plusieurs facettes. On peut vouloir changer notre tête, comme nos vêtements, selon les jours. Les sentiments amoureux n'ont rien à voir dans ce processus...

– Pour conclure, de quoi dépend la réussite d'une coiffure?



Au nom de Marina, hospitalisée à Francfort, et dont l'état est stationnaire, au nom des enfants de l'hôpital de Minsk, **merci et bravo** à vous qui avez su faire preuve d'humanité et de solidarité!

La Chaîne du bonheur a aussi été touchée par le malheur des enfants de Tchernobyl et de nombreux Suisses ont répondu à son appel.

Grâce à la conjugaison de tous ces efforts, des enfants condamnés pourront vivre et être soignés comme ils le méritent.

Mais la bataille n'est pas gagnée...

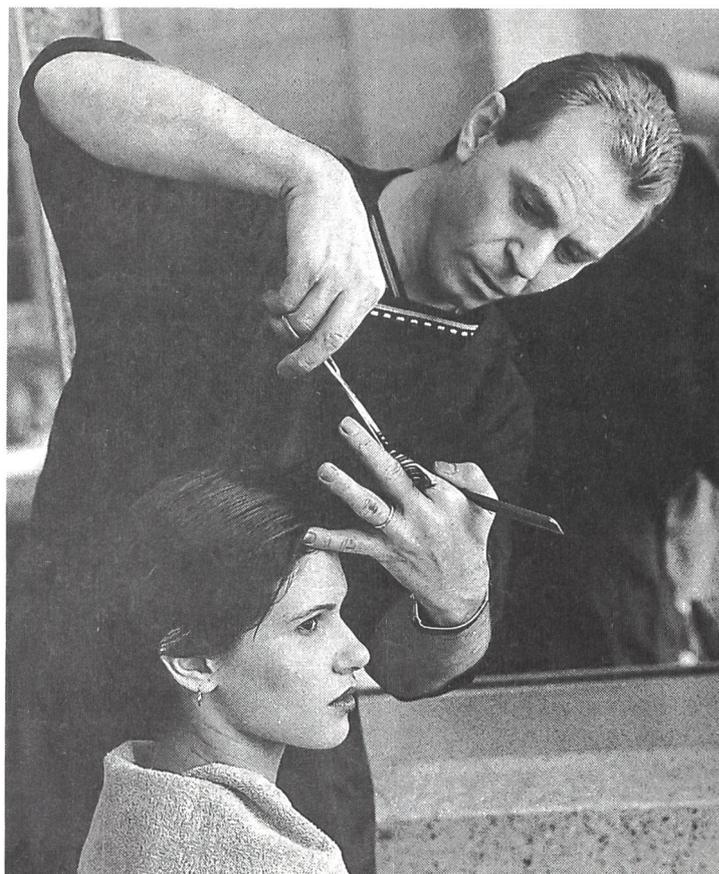
On peut faire encore davantage.

Vous pouvez participer au sauvetage des enfants de Tchernobyl en envoyant vos dons à l'Union suisse des Caisses Raiffeisen, CCP 90-970-5, compte N° 226 221.16 pour Les Amis de la Terre (mention: Panorama/Tchernobyl). G. F.

Notre gratitude s'adresse tout particulièrement à M. Raymond Egger, de Courtepin, ainsi qu'à la Caisse Raiffeisen de Vermes pour leur générosité exemplaire.

- J'en suis convaincu, du contact humain qui s'établit entre le coiffeur et le client et de la réalité du cheveu.
- Est-il vrai qu'une coiffure peut influencer sur le moral d'un être?
- Oui, indéniablement, quand elle est en harmonie avec cette personne. On assiste même à de véritables métamorphoses. En vérité, notre métier est passionnant. Chaque cas est différent. J'ai la chance de pouvoir m'exprimer et d'avoir un contact avec les autres. Cela seul suffirait déjà à donner un sens à l'existence. G. F.

Reiner, dans son studio de Lausanne: «J'aide les gens à se révéler eux-mêmes»...



Les cheveux en dix questions

- **Les cheveux peuvent-ils souffrir de la pollution?**
- Bien sûr qu'ils en pâtissent. Lorsque vous êtes dans une ville très polluée, vous remarquez aussitôt que vos cheveux deviennent poisseux.
- **Est-il mauvais pour les cheveux de les laver chaque jour?**
- Pas du tout si on utilise un shampoing doux et de qualité. Attention aux shampoings dits «pour bébés». Ils sont souvent nocifs.
- **Pourquoi certaines personnes perdent-elles leurs cheveux plus que d'autres?**
- A l'exception des maladies et de traitement médicamenteux connus, il y a souvent un facteur héréditaire. Mais encore le stress et l'alimentation. Ce qui est bon pour la santé l'est aussi pour la peau... et pour les cheveux.
- **A quoi attribuez-vous la calvitie?**
- C'est souvent un problème qui est beaucoup plus répandu chez les hommes que chez les femmes. Il y aura toujours plus d'hommes chauves que de femmes.
- **Traite-t-on les cheveux, aujourd'hui, très différemment qu'autrefois?**
- On travaille de plus en plus avec des végétaux. On a fait de très grands progrès sur le plan scientifique pour élaborer des produits qui embellissent et soignent les cheveux, sans les malmenier. Les gens sont beaucoup plus sensibles aux problèmes d'environnement qui concernent aussi les cheveux. Là aussi, on aspire à être plus proche de la nature.
- **Est-on devenu moins tributaire des modes?**
- Je le pense. A une certaine époque, toutes les femmes voulaient des coiffures à la Monroe ou à la Bardot. Aujourd'hui, en règle générale, les gens veulent être eux-mêmes. Mon travail consiste à souligner le type et le style d'une personne en lui trouvant une coiffure adaptée à sa personnalité globale.
- **En 1990, les hommes se soucient-ils plus de leurs cheveux que jadis?**
- Oui, ils se préoccupent davantage de leur aspect général et la coiffure en fait partie. Eux aussi estiment avoir le droit d'être eux-mêmes et d'affirmer leur identité par leur coiffure, leurs vêtements.
- **Y a-t-il des époques de la vie plus délicates que d'autres pour les cheveux?**
- On ne peut pas dire... Mais il faut savoir que nous changeons trois fois de cheveux. Les cheveux du bébé sont très fins, ils finissent par tomber. A l'adolescence, on a d'autres cheveux. Enfin, au 3^e âge, nos cheveux redeviennent très fins. C'est un processus naturel.
- **Le choix d'un shampoing est-il important?**
- Et comment, c'est lui qui nourrit le cheveu! Il s'agit d'opter pour un shampoing de qualité. Certains contiennent des protéines et des algues qui fortifient le cheveu.
- **L'âge d'un client est-il déterminant lorsque vous décidez d'une coupe?**
- Non, il n'y a pas d'âge. Ce qui compte, c'est le visage mais aussi le physique dans son intégralité, ainsi que la qualité du cheveu. Il importe que les êtres soient bien dans leur peau grâce à leur coiffure.

Les quatre saisons des cheveux

Comment traiter nos cheveux, sans les maltraiter, au rythme des saisons?

Les conseils de Reiner:

havane. Je travaille avec des couleurs lumineuses.»

«C'est en été que les cheveux demandent le plus grand soin. Le soleil et le sel marin sont nocifs pour les cheveux comme pour la peau. Un ensoleillement excessif et l'abus de sel marin peuvent dessécher le cheveu et le fragiliser. De ce fait, le cheveu perd de son brillant et de son élasticité.

Il existe des shampoings spécifiques pour prévenir les dégâts du soleil. A cause de l'ensoleillement, les cheveux requièrent des soins hydratants applicables notamment après lavage.

Car le soleil est un ennemi du cheveu comme de la peau.

Que les cheveux soient longs ou courts, mes clientes demandent des coiffures qui permettent un séchage naturel. En été, je réalise ainsi plus de coupes courtes que le reste de l'année. Et je fais davantage de coiffures permanentées et décontractées. Les coloris sont dans le blond, le blond doré, miel, noisette et

«**L'automne** est une saison importante. C'est le moment où l'on veut absolument modifier sa coiffure. On me demande de nouvelles coupes courtes ou longues et aussi d'autres coloris: le brun, le brun chaud, chocolat et auburn. Une nouvelle vie commence. Pour moi, il s'agit de réparer les dégâts de l'été. Je dois souvent couper les pointes abîmées.»

«**En hiver**, c'est le rush sur les soirées de fêtes et les coiffures un peu plus sophistiquées. Le froid et la neige ne peuvent pas endommager le cheveu qui se porte mieux, en hiver, qu'en été.»

«**Le printemps** est la saison du renouveau. Quand la lumière change, on a envie de changer de coupe et parfois de couleur. C'est la saison la plus importante avec l'automne. Le besoin du changement est impératif. On me demande des couleurs plus claires.»

Le Musée suisse du jeu de La Tour-de-Peilz

Pour le plaisir des grands... et des petits

La Suisse est aussi un pays de vacances... Et si vous profitez de cet été pour découvrir, ou mieux connaître, le Musée suisse du jeu? Rendez-vous au bord du Léman, très précisément au Château de La Tour-de-Peilz qui abrite un musée unique en Europe.

Tous les psychologues et pédagogues vous diront que le goût du jeu est inné. Et pourtant, au fil des années, on a vu celui-ci se raréfier, jusqu'à s'anémier, dans nos sociétés de consommation. Les enfants ne sont pas les seuls... coupables et victimes. La télévision et la vidéo ont aussi engendré une génération de parents peu soucieux d'inculquer à leurs enfants le plaisir du jeu, et encore moins de le partager avec eux. Or, une société où les êtres – enfants, adultes et personnes âgées confondus – ne savent plus jouer peut mourir.

Si nous ne voulons pas que les êtres deviennent tous des robots, il y a des valeurs à ressusciter. Voulez-vous réapprendre le goût du jeu? Suivez-nous!

Regarder et jouer

C'est en 1987, dans le cadre romantique du Château de La Tour-de-Peilz, que naissait le Musée suisse du jeu, unique en Europe par sa démarche. Le Musée suisse du jeu ne propose pas qu'une passionnante exposition permanente (**Jeux an-**

ciens de tous les pays et de tous les temps). Il est aussi un centre de recherche et d'information en matière de jeu dans les domaines de l'histoire, de l'éducation, des arts appliqués et des traditions populaires. La collection de jeux anciens propose pas moins de 1500 objets. La bibliothèque, elle, 500 ouvrages anciens et modernes. Quant à l'iconothèque et à la photothèque, elles servent à approfondir la réflexion des spécialistes et profanes sur le jeu.

Pour le Musée suisse du jeu, il importe de redonner au jeu ses lettres de noblesse, de favoriser la convivialité et le dialogue entre les générations.

Mais il s'agit aussi de jouer les rassembleurs en réunissant un patrimoine culturel trop souvent éparpillé et de veiller à sa restauration.

Les biens confiés au musée font d'ailleurs l'objet d'études et de recherches constantes.

Ainsi, de par ses expositions et animations, le Musée suisse du jeu tient à faire redécouvrir au public toute l'importance du jeu en tant que «fonction vitale». Petits et grands ne s'ennuieront pas dans ce musée pas comme les autres.

Le Musée suisse du jeu propose des visites libres (les hôtes parcourent le musée à leur rythme et à leur guise; prix: Fr. 3.— pour les adultes, gratuit pour les enfants). Les visites guidées, effectuées sous la conduite d'une personne formée par le musée, coûtent Fr. 5.— par adulte et Fr. 3.— par enfant. Visites, l'après-midi, de 14 à 18 heures. Fermé le lundi (Musée suisse du jeu, Château de La Tour-de-Peilz, tél. 021/944 40 40). Précisons que, chaque mercredi de 14 à 17 heures et de 20 à 22 heures, chaque jeudi de 20 à 22 heures, petits et grands ont la possibilité de se retrouver à la salle de jeu du musée où des animateurs sont à leur disposition pour les initier à de nouveaux jeux (entrée libre).

Jouer et lire

Afin de perpétuer l'émerveillement que vous ressentirez au Musée suisse du jeu, offrez-vous, et offrez, le fabuleux album des Editions Mondo: **Jouets d'autrefois**.

Philippe Addor, spécialisé dans l'étude du comportement ludique, et chargé de cours à l'Université de Genève, après y avoir étudié la psychologie expérimentale, en a écrit le texte.

Son livre, illustré par Magali Koenig, comprend six chapitres: **Poupées et maisons, La nature en jeu, De transports en voyages, Métiers à la ronde, Le jouet face à l'histoire et L'enfance de l'art**.

Ce livre, conçu pour la joie des yeux, ravira les lecteurs de tous âges (153 pages).

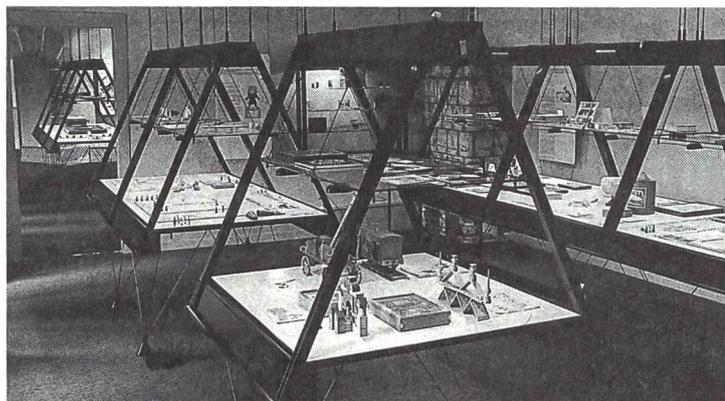
Car s'il y a à regarder, il n'est pas toujours interdit de toucher, les visiteurs étant même invités à participer au jeu. Des jeux d'éducation aux jeux stratégiques, de ceux de simulation aux jeux d'adresse, en passant par les jeux de hasard, vous découvrirez le fabuleux univers des jeux de Suisse et de Chine, de France et de l'Inde, d'Autriche et d'Allemagne, dont certains datent de sept cents ans!

G.F.

La Suisse en jeu

Le Musée suisse du jeu a déjà organisé plusieurs expositions temporelles (*Rêves de pierre; jeux d'échec; jeu: tu ils collectionnent*). Dès le 15 juillet, et jusqu'à la fin juin 1991, ce sera *La Suisse en jeu*, soit sept cents ans d'histoire helvétique à travers les jeux de société. Un cours à ne pas manquer...

A l'intérieur du musée, comme le disait Schiller: «L'homme n'est complet que lorsqu'il joue...» (Collection du Musée suisse du jeu).



Devant le Musée suisse du jeu, lors de l'exposition consacrée aux jeux d'échecs (Collection du Musée suisse du jeu).

Le dessin de Valott qui fait tilt



VALOTT

Le dernier dessin de Vallot illustre la cruelle réalité d'un monde défiguré par le tourisme de masse. Il a suscité des réponses à multiples connotations.

Les lauréats de ce mois:

1^{er} prix (5 g d'or):

Paul Morand, 1214 Vernier
«Après nous le grabuge»

2^e prix (2 g d'or):

Maurice Pochon, Le Lode
«Port de départ... ou por(t)c d'arrivée?»

3^e prix (1 g d'or):

Liliane Chabloz,
1217 Meyrin

«Ma contribution au dialogue Nord-Sud...»

Et par ordre alphabétique:

Isabelle Antoniazza,
1426 Yvonnand

«Le temps, les gens pour moi, l'essentiel c'est de ne pas grogner!»

Claudine Klay, 1412 Ursins

«La cochomanie du touriste... vous connaissez?»

Pierrette Godat,
2725 Le Noirmont

«Durant toute l'année, chercheur d'or. Pendant les vacances, semeur d'or...DUR, DUR...»

Jean-Claude Simon-Vermot
2414 Le Cerneux Péquignot

«... croisière... de port en por(t)c...»

Bernard Sinza, 1412 Ursins

«Les produits du pays... y a que ça de vrai!»

Jocelyne Valobonsi,
2024 Saint-Aubin

«Pour me désintoxiquer, je vais faire une cure d'algues.»

Marie-Louise Willa,
1950 Sion

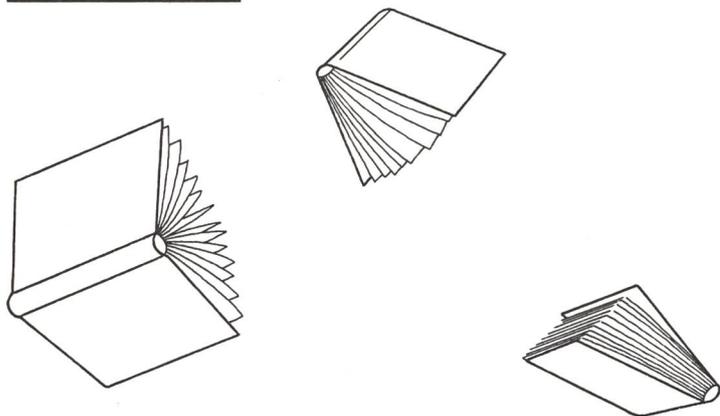
«Depuis que vacances rime avec décadence, les cochons ont du pognon!»

Qui recevront un linge de bain... à ne pas laisser traîner sur la plage s.v.p.!

Bonnes vacances!



Des livres et à...



Pour le quatrième été consécutif, voici un concours littéraire destiné à nos lecteurs. Vous aimez la lecture et vous avez envie de gagner un livre? Lisez les extraits de ces œuvres, publiés dans notre «Espace littéraire» puis, sur le coupon-réponse, cochez le titre exact pour chaque livre. Nous attendons vos réponses avant le 20 août. N'oubliez pas de mentionner votre adresse!*

Bonne lecture et bonne chance!

* Les enfants voudront bien préciser aussi leur âge. Un bulletin de participation par personne seulement s.v.p.

Réservé aux enfants jusqu'à 15 ans

Livre n° 1:

«... en arrivant au coin de la rue du Mont-Cenis, elle rencontra quelques écoliers qui dévalaient la pente en courant. Mais la sortie ne faisait que commencer. Devant l'école, au pied du

grand escalier de pierre qui escalade la colline Montmartre, les enfants délivrés formaient une troupe bruyante et encore compacte.

Germaine se posta au coin de la rue Paul-Féval et chercha Antoine du regard...»

Livre n° 2

«... les chats aussi, on les aimait bien. Quelquefois, il y avait des garnements qui les chassaient devant eux à coups de pierres, mais quand ils franchissaient la brèche du mur, ils cessaient leur poursuite. Là, dans le jardin, à l'intérieur des murs, les chats errants étaient chez eux, et ils le savaient. Ils vivaient par meutes de centaines, accrochés aux rochers de l'ubac, ou bien à demi cachés dans les creux du vieux mur, se chauffant au soleil pâle de l'hiver...»

Livre n°4

«Il était une fois (pourtant c'est vrai) un Architecte qui construisait des maisons et une Famille qui cherchait une maison. L'Architecte était composé d'une règle graduée, d'une équerre et d'une bouteille d'encre de Chine. La Famille était composée d'un père, d'une mère et de deux «Où sont donc ces sales enfants?»

L'Architecte, bien entendu, ne connaissait pas la Famille. Il construisait des maisons pour montrer qu'avec une règle, une équerre et une bouteille d'encre de Chine il était le plus malin des Architectes...»

Livre n° 3

«... pour la plupart, nous progressons lentement. Nous passons d'un monde dans un autre qui lui est presque identique, oubliant sur-le-champ d'où nous venons, peu soucieux de comprendre vers quoi nous sommes conduits, ne vivant que pour l'instant présent. As-tu idée du nombre de vies qu'il nous a fallu vivre avant de soupçonner qu'il puisse y avoir mieux à faire, dans l'existence, que manger, ou se battre, ou bien conquérir le pouvoir aux dépens de la communauté?...»

Coupon-réponse (Enfants)

Trois titres pour chaque extrait. Un seul est bon. Lequel?

Livre n° 1

Le grillon du foyer,
de Charles Dickens
Les bottes de 7 lieues,
de Marcel Aymé
Gribouille, de George Sand

Livre n° 3

Autour de la lune,
de Jules Verne
Sans famille, d'Hector Malot
Jonathan Livingstone le goéland,
de Richard Bach

Livre n° 2

Villa Aurora,
de J. M. G. Le Clézio
Histoire d'un souricreuil,
de Ted Allan
Abdi, enfant sauvage,
de Henri de Monfreid

Livre n° 4

C'est le bouquet, de Claude Roy
L'homme qui avait tout
tout tout,
de Miguel Angel Asturias
L'amour de la vie,
de Jack London

découvrir...

gagner



Réservé aux 16-99 ans

Livre n° 1

«Je disais que je ne supportais plus de vivre ainsi, que j'allais m'enfuir de chez ces gens qui n'avaient «rien d'autre à me donner que leurs bons soins». Je voulais, moi, aimer quelqu'un, bien qu'il n'y eût encore personne à qui me dévouer. J'aspirais à vivre parmi des dieux qui me nourriraient de leurs divins viscères, à la manière des pélicans, et qui me feraient grandir sans fin... »

vée de l'aurore, et face à la hiératique immobilité des palmiers, dont la seule présence témoignait que nous étions dans un tout autre monde, sans plus rien de familier, ni de reconnaissable, j'écoutais, tout en lisant, les cris bizarres – et tout sauf reconnaissables eux aussi – d'oiseaux auxquels j'aurais été bien embarrassé de donner un nom. En les écoutant avec, il faut bien le dire, pas un extraordinaire plaisir, je pensais à une chose toute simple et banale et qui, pour ceux qui voyagent, en fera sourire plus d'un: que chez nous, à la même heure, il y a le chant du merle; le gémissement des pigeons; le cri rauque des corbeaux et, à la campagne, l'été, les vocalises de l'alouette immobile au-dessus des blés; grâce auxquels je me sens, à cause de leur grande familiarité, en accord avec moi-même et avec le monde. Avec le visible et l'invisible... »

Livre n° 2

«Mais, pour toi, en quelle langue pourra se tenir la nostalgie? Le français te réduit à des souvenirs personnels qui pourraient n'intéresser personne; l'italien à la mémoire d'une race et peut-être d'une culture, mais une culture qui ne sait comment reconnaître la race de ceux-là qu'elle a poussés hors de ses frontières.

En italien, la nostalgie participe d'une nation perdue; elle est la contrefaçon à laquelle tu auras voulu croire, d'une remise en cause, d'une dénonciation de cette culpabilité héritée... »

Livre n° 4

«... comme eux, j'avais vingt ans. Me voici un vieux chnoque: j'aurai bientôt soixante piges. La génération qui s'en va fut une génération de croyants ou de jobards, selon que nous chausserons les lunettes de l'ordre ou celles de la critique des valeurs transmises. Je suis un ancien jeune homme et ne puis m'empêcher de m'en souvenir: le monde légué par mes pères méritait qu'on procédât à son inventaire, qu'on se posât, toutes affaires cessantes, quelques questions sur son absurdité.

Mille neuf cent quarante-cinq: la deuxième guerre universelle s'achevait avec le bouquet des deux cent mille victimes d'Hiroshima. Je potassais alors le latin, le grec, la philosophie mais, n'étudiant pas sous Ma-

dame Jeanne Hersch dont l'intrépide assurance m'eût guéri de mes doutes, je me demandais si j'avais un avenir, si la bombe ne nous avait pas déjà, moi et mes rêveries, anéantis... »

Coupon-réponse (Adultes)

Trois titres pour chaque extrait. Un seul est bon. Lequel?

Livre n° 1

L'Immortalité, de Milan Kundera
C'est moi qui souligne, de Nina Berberova
Le garçon qui croyait au Paradis, de Maurice Chappaz

Livre n° 3

A l'ami qui ne m'a pas sauvé la vie, d'Hervé Guibert
Intermède marocain, de Georges Haldas
Corinne, de Suzanne Derieux

Livre n° 2

Passons à l'ouvrage, d'Adrien Pasquali
Le Mont de Vénus, de Jean-Michel Junod
Le soleil ni la mort, de Jacques Mercanton

Livre n° 4

Album de famille, de Gaston Cherpillod
Plus grands que l'amour, de Dominique Lapiere
Pêcheur de lunes, de Jean Raspail

Livre n° 3

«... mais loin de ces tourbillons, dès l'aube, heure privilégiée entre toutes, je m'installais à une petite table bordant la piscine de l'hôtel. Pour lire un peu, prendre des notes. Et là, sous un ciel pâle encore avant l'arri-

Jeux proposés par Thierry Ott

Chaque mois, vous retrouverez ici des jeux proposés par Thierry Ott, journaliste romand spécialisé dans ce domaine particulier des jeux. Conçus dans le but de distraire mais aussi d'enrichir l'esprit, c'est notre souhait.

L'embaras du choix

Six questions pour tester vos connaissances en géographie. Choisissez la ou les bonnes réponses!

1. Un de ces trois ports italiens ne se trouve pas sur les bords de la Méditerranée. Lequel? A. La Spezia B. Tarente C. Trapani
2. En Amérique du Nord, Yukon est le nom: A. d'une ville B. d'un territoire C. d'un fleuve
3. La Meuse coule dans trois pays. Lesquels? A. la France, la Belgique et les Pays-Bas B. La France, la Belgique et le Luxembourg C. la France, la Belgique et l'Allemagne
4. La ville américaine de Los Alamos se trouve dans l'Etat: A. du Texas B. du Nouveau-Mexique C. de l'Arizona
5. Le quetzal est l'unité monétaire: A. du Mexique B. du Guatemala C. du Honduras
6. Un de ces trois pays n'a pas de frontière avec la Turquie. Lequel? A. le Liban B. la Syrie C. l'Irak

Egalités mystérieuses

Réalisez ces égalités en insérant, entre les nombres, des signes arithmétiques. Parfois, plusieurs solutions possibles.

| | | | | | |
|---|---|---|---|---|----|
| 3 | 7 | 3 | 7 | = | 14 |
| 7 | 3 | 7 | 3 | = | 16 |
| 3 | 7 | 3 | 7 | = | 37 |
| 7 | 3 | 7 | 3 | = | 84 |

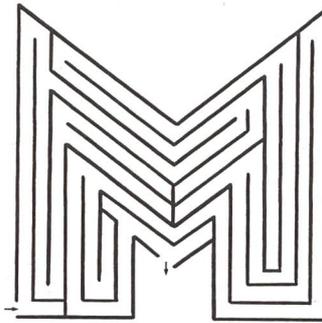
Le savez-vous?

Quelles célébrités, adeptes du pseudonyme, se cachent derrière ces quatre noms?

1. Wilhelm Apollinaris de Kostrowitsky
2. Léon Leclère
3. Julien Viaud
4. Françoise Quoirez

Jeu d'enfant

Quel chemin suivre pour, une fois entré dans ce M, réussir à en sortir?



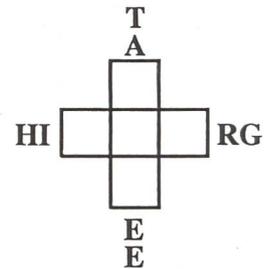
Division par trois

Divisez, par deux lignes droites, cette figure en trois parties de manière à ce que la somme des nombres soit identique dans chacune de celles-ci.

| | | |
|---|---|---|
| 6 | 0 | 5 |
| 4 | 5 | 2 |
| 2 | 3 | 9 |

Tronc commun

Quelles sont les trois lettres qui terminent ou commencent chacun de ces quatre mots? Il n'y a ni pluriel ni nom propre; les verbes ne sont utilisés qu'à l'infinitif ou aux participes, et les accents ne sont pas pris en considération.



Sur un air de scrabble

Le chiffre vous indique le nombre de mots qu'il est possible de former avec ces sept lettres, en suivant les règles du scrabble: pluriels et verbes conjugués admis, noms propres exclus! Et vous, combien en trouverez-vous?

| | | | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|---|---|
| C | E | E | I | R | S | U | 4 |
|---|---|---|---|---|---|---|---|

| | | | | | | | | | | |
|------|---|---|---|---|---|---|---|---|---|----|
| | 1 | 2 | 3 | 4 | 5 | 6 | 7 | 8 | 9 | 10 |
| I | | | | | | | | | | |
| II | | | | ■ | | | | | | |
| III | | | | | | | | | | |
| IV | | | | | | | ■ | | | |
| V | | | | ■ | | | | | ■ | |
| VI | | | | | | ■ | | | | |
| VII | | | | | ■ | | | | | |
| VIII | | | | | | | | ■ | | |
| IX | | | | ■ | | | | | | |
| X | | | | | | | | | | |

Mots croisés

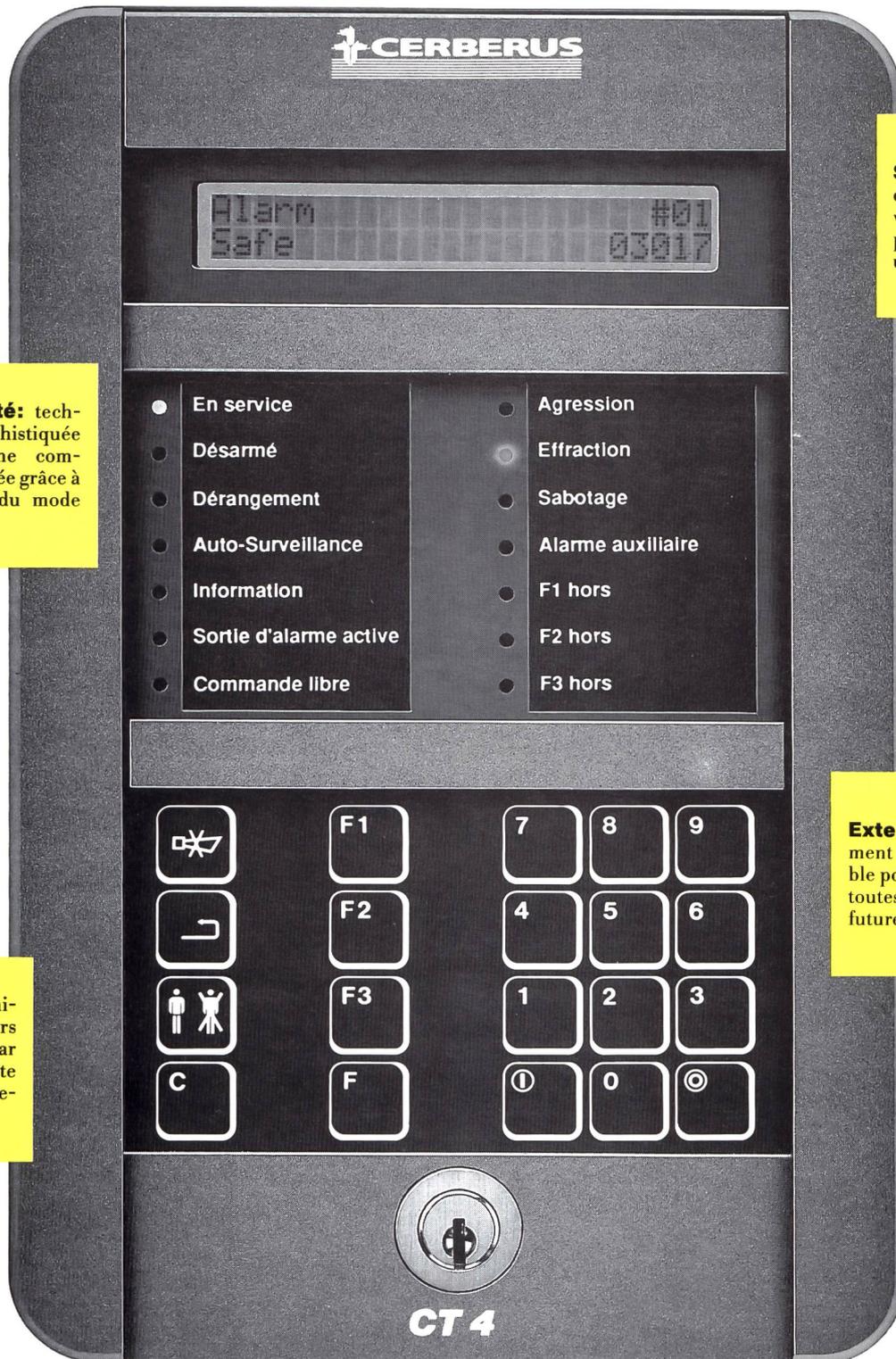
Horizontalement: I. A qui il ne manque pas la parole. - II. Il peut le faire au vin. Met en commun. - III. C'est pour vos beaux yeux qu'il travaille. - IV. Elle est comme un poisson, dans l'eau. Suit le bis. - V. Se noie dans le Danube. Abrite une merveille du monde. - VI. Première ville cubaine hors de l'île. A qui mieux mieux. - VII. Sujette de culte. Qui ont abandonné leur poste sans rien avoir demandé. - VIII. Cherchais de la truffe. Concerne Monsieur, pas Madame. - IX. Réussir à l'identifier n'est qu'une question de temps. Travaille le métal. - X. N'ont donc plus les maux de la faim.

Niveau difficile

Solutions p. 6

Verticalement: 1. C'est penser à l'avenir. - 2. Donnera de la voix. - 3. En France, elles ne sont pas au centre. - 4. Concerne Madame, pas Monsieur. Le sida, par exemple. - 5. Quit-tai donc la cantine pour le mess. Il répète comme un perroquet. - 6. Gérée à rebours du bon sens. Les goûter, c'est manger son pain blanc. - 7. Fait de l'homme moderne un homme à femmes. A bien tourné. - 8. Entre deux secondes et trois minutes. Personnel. - 9. A fouiller si archéologique. Qui a pris des poils de la bête. - 10. Se sont donc installées.

Vous voulez vous protéger.



Simplicité: technique sophistiquée mais d'une commande aisée grâce à la clarté du mode dialogue.

Souplesse: à chaque problème individuel, la solution la plus efficace pour un coût avantageux.

Fiabilité: technique de processeurs mise au point par Cerberus, garante d'un fonctionnement sûr.

Extension: librement programmable pour faire face à toutes les exigences futures.

La solution passe par le nouveau système de détection intrusion CZ 4.

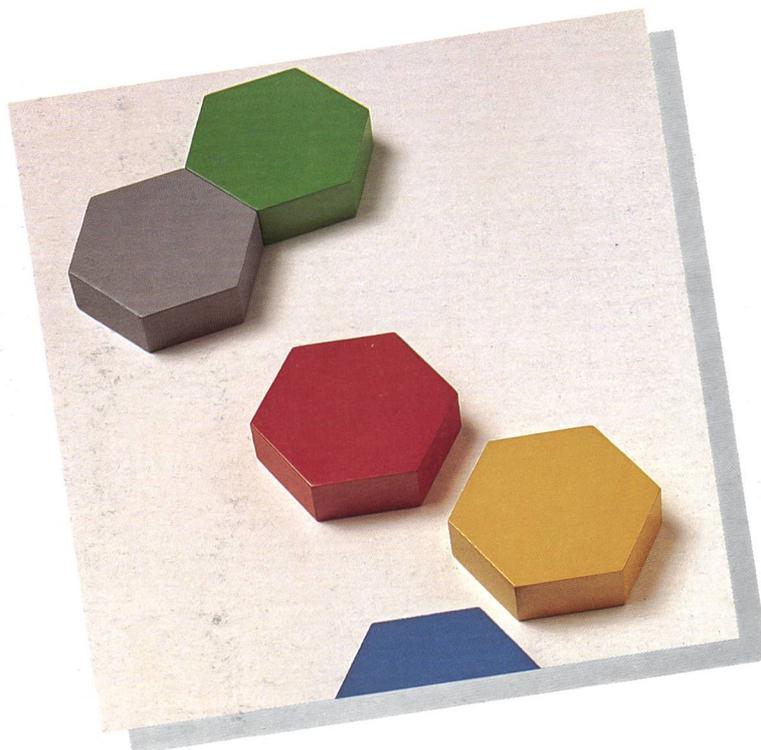
Avec le nouveau système de détection intrusion CZ 4, Cerberus résout avec souplesse chaque problème de protection. Qu'il s'agisse d'un petit système localisé ou d'une installation de sécurité moyenne ou grande, la solution sur mesure se nomme CZ 4. Elle convainc car elle peut, par exemple, être librement programmée sur place en y intégrant des caractéristiques spécifiques au client. Ou parce que les principales informations sont hiérarchisées et mémorisées dans une banque de données unique en son genre. Ou enfin parce que son système est clairement modulé et sa commande fort aisée. Ce qui ne surprendra personne si l'on sait que le concept du nouveau CZ 4 profite pleinement de l'expérience du spécialiste en sécurité, leader sur le plan mondial.

Cerberus SA, 8708 Männedorf, Téléphone 01/922 61 11.
Succursales et bureaux de vente: Berne, Coire,
Genève, Lucerne, Lutry, Mendrisio, Pratteln et St-Gall.



La technique Cerberus protège les personnes et les biens.

Le trafic des paiements Raiffeisen



«Construisez vous-même votre système de paiement sur mesure!»

Le trafic des paiements Raiffeisen comprend une série de prestations de service, en quelque sorte les pièces d'un puzzle que vous pouvez combiner à volonté selon le genre de votre entreprise et vos besoins.

Téléphonez-nous! Ou passez à nos guichets! Nous vous informerons volontiers sur toutes les possibilités et tous les avantages.

RAIFFEISEN

la banque qui appartient à ses clients

